

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2238 - JEUDI 19 FÉVRIER 2015

Contrats chinois

Vers un audit des travaux d'infrastructures réalisés à Kinshasa

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a exigé mardi un audit sur l'ensemble des travaux des infrastructures réalisés à Kinshasa qu'elle juge « surfacturés ». Profitant de l'absence de mécanismes indépendants de contrôle, les personnes chargées de l'exécution desdits travaux se livreraient, d'après elle, aux montages financiers fantaisistes sans commune mesure avec l'envergure d'ouvrages à réaliser.

L'ONG évoque également la qualité des travaux qui ne résistent pas à l'usure du temps. Tout en invitant le Parquet général à « poursuivre ceux qui détournent les fonds » destinés aux travaux d'infrastructures à Kinshasa dans le cadre du contrat chinois, l'Asadho recommande aux autorités de lancer « un audit indépendant sur les coûts élevés et la qualité des travaux qui y sont réalisés ».

Page 12



Travaux de réhabilitation des caniveaux aux abords du stade Tata-Raphaël

INTERVIEW

Jacques Djoli : « À chaque niveau d'élections prévues par la Céni, il y a des obstacles à surmonter »



Le sénateur Jacques Djoli

Ancien vice-président de la Céni, le sénateur Jacques Djoli émet ses avis par rapport au calendrier électoral récemment publié par l'institution électorale. Il le trouve extrêmement chargé avec le risque de générer des obstacles quant à sa réalisation. Parlant des élections locales et municipales, il estime que leur opportunité pose problème d'autant plus que leur chevauchement avec d'autres élections risquerait de perturber ce calendrier.

Les élections qu'il faudra organiser en 2015, pense-t-il, ce sont les élections provinciales dans la mesure où il y a un problème de légitimité des institutions à résoudre pour que le pays puisse refaire ses assemblées provinciales et se doter des sénateurs et des gouverneurs jouissant d'une légitimité incontestable.

Page 12

BARREAUX DE KINSHASA

La prestation des avocats d'autres ressorts conditionnée

La décision prise séparément par les deux Conseils de l'Ordre de la Gombe et de Matete soumet toute prestation devant les prétoires du ressort des barreaux de la capitale à une attestation des visites du bâtonnier de l'Ordre. L'objectif visé par cette décision est de réglementer l'exercice de la profession d'avocat en RDC sans préjudicier au respect et à la réaffirmation du principe de la libre circulation et de la liberté d'exercer le métier d'avocat à travers

le territoire national.

L'obtention de cette attestation est aussi conditionnée par la présentation par le requérant de la carte nationale d'avocat en cours de validité ou de la carte de son barreau d'origine. Il lui faudra aussi présenter l'attestation professionnelle récente assortie d'indication des coordonnées du cabinet d'appartenance dans son ressort et du cabinet de domiciliation dans le ressort de Kinshasa. Page 13

UPC

Les étudiants exigent toute la lumière sur le décès de Julieta Firmino

Le décès inopiné de Mme Julieta Nesingui Nunesa Firmino, épouse du ministre conseiller à l'ambassade d'Angola et étudiante en G3 droit à l'Université protestante du Congo (UPC) survenu à l'hôpital du Cinquantenaire suite à une erreur médicale qui s'est avérée fatale, continue d'alimenter la chronique. C'est le mardi prochain que la dépouille de Julieta sera rapatriée vers son pays d'origine.

Déterminés à dévoiler le mythe qui entoure la mort de leur condisciple, les étudiants de l'UPC ont été reçus mardi par le ministre de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, pour faire le point sur ce dossier. Une commission d'enquête présidée par l'Ordre des médecins œuvrant en toute indépendance a été mise sur pied pendant que la famille de la défunte a, quant à elle, décidé de porter plainte. Page 13

FOOTBALL

Des RD-Congolais titulaires et buteurs en clubs en Europe le week-end

Le week-end dernier a été assez riche pour les footballeurs RD-congolais ou de souche de la RDC évoluant dans les championnats européens.

Certains ont été titulaires alors que d'autres ne sont pas montés sur l'aire de jeu. D'autres encore ont été buteurs dans leurs clubs.

En Angleterre, Yannick Bolasia a été titulaire lors de la défaite (1-2) de son club, Crystal Palace, face à Liverpool en Coupe. En D2 anglaise, Benik Afobe et Wolves ont été battus par Norwich (2-0). En Allemagne, le défenseur Assani Mulongoti a été buteur lors de

la victoire de Werder Brême face à Augsburg (3-2). Son coéquipier en club Cédric Makiadi, revenu de la CAN 2015 avec la médaille de bronze, a débuté comme remplaçant avant de faire son apparition sur le terrain à la 86e minute de jeu. Page 14

ÉDITORIAL

Dialogue

L'inclination fâcheuse qui pousse les hommes politiques à croire qu'ils sont les seuls représentants qualifiés du peuple fausse dangereusement le débat qui débute sur la gouvernance publique. Pour deux raisons qui se conjuguent : la première tient au fait que ceux qui parlent le plus fort n'ont souvent aucune légitimité démocratique faute d'avoir été élus dans l'une ou l'autre des assemblées nationales ou locales ; la seconde résulte du rôle croissant que jouent dans les démocraties, dignes de ce nom, les formations plus ou moins structurées qui quadrillent la société civile (associations, syndicats, organisations non gouvernementales etc.).

Dès lors que le Congo songe à modifier ses institutions afin de les adapter aux réalités présentes, rien ne serait plus dangereux que de réserver aux seuls partis politiques le soin de débattre sur la Constitution, sur les institutions de la République, sur les rapports entre les Pouvoirs. L'expérience prouve, en effet, que les professionnels de la politique ne raisonnent souvent qu'en fonction de leur intérêt immédiat, c'est-à-dire du bénéfice personnel qu'ils pourraient tirer du changement ou du non changement de la gouvernance publique. Les prises de position qui se multiplient chez nous, depuis quelques mois, en apportent une preuve accablante, à commencer par l'idée absurde selon laquelle la question du nombre et de la durée des mandats présidentiels serait au cœur du processus envisagé.

Ce qui paraît essentiel, dans le moment très particulier que nous vivons aujourd'hui, c'est qu'un véritable débat national s'engage sur l'évolution de nos institutions. Un débat qui ne se limite pas, comme le voudraient certains, aux partis et aux formations politiques, mais qui permette aux forces vives de la nation de s'exprimer ; en veillant, dans ce cadre élargi, à ce que les institutions traditionnelles sur lesquelles demeure fondée notre nation, puissent avancer leurs idées, énoncer leurs propositions, poser aussi leurs questions. Alors, en effet, la réforme des institutions aura une chance réelle de coller avec la volonté populaire.

Il ne nous appartient évidemment pas de dire comment pourrait s'instaurer un tel débat à l'échelle nationale, mais la nécessité de l'étendre à toutes les composantes du peuple congolais ne fait aujourd'hui aucun doute. Voyons donc comment les pouvoirs publics répondront à cette attente.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La majorité peaufine une stratégie dans les coulisses

Après moult tractations, et vu la réticence qui gagne certains partis de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail (PCT), locomotive de cette plateforme envisage de lancer une véritable dynamique pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Ce projet a été révélé par le président du Club 2002 PUR, Guy Wilfrid César Nguesso, après s'être entretenu avec le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, le 17 février à Brazzaville. « Étant signataire de la déclaration du 20 janvier, appelant au Changement de la Constitution, il était normal que



Guy Wilfrid César Nguesso à l'issue de la séance de travail au siège du PCT nous puissions nous retrouver pour faire le point et voir com-

ment lancer la dynamique et faire adhérer au maximum non seulement les Congolais, mais toutes les forces de la majorité présidentielle qui sont encore hésitantes à venir nous rejoindre pour mener à bien ce grand projet », déclare laconiquement le président du Club 2002 PUR, Guy Wilfrid César Nguesso. « Le processus est bien enclenché. Je pense que tout va pour le mieux. Dans les jours à venir, vous verrez s'accomplir cette démarche. Au moment opportun, nous vous donnerons des informations », conclut-il, sans donner de précision.

Josiane Mambou Loukoulou

BAISSE DU PRIX DU BARIL DE PÉTROLE

Clément Mierassa propose la réduction du train de vie de l'État

Dans un entretien qu'il a accordé, le 18 Février, au journal « les Dépêches de Brazzaville », le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), Clément Mierassa, a fait savoir que face à la baisse du prix du baril de pétrole sur le marché, la réduction du train de vie de l'État s'avère l'une des voies de sortie. Et le Fonds de soutien dont dispose le Congo pour les générations futures ne suffit pas pour surmonter les aléas de la crise économique actuelle.

Réagissant aux propos du président de la commission économie et finances du Sénat, Nicéphore Filla de Saint-Eudes, propos tenus le 14 février dernier à l'occasion de la descente parlementaire du Collectif des sénateurs élus de Brazzaville, descente au cours de laquelle, ce dernier a apaisé les inquiétudes des conseillers, en leur signifiant que la baisse du prix du baril de pétrole n'aurait pas trop d'incidence sur l'économie, vue le fonds de garantie dont on dispose le pays.

Le président du PSDC a, par contre, fait savoir que la question est extrêmement préoccupante. Se basant sur les deux moutures du budget 2015, le gouvernement, a rappelé Clément Mierassa devrait être attentif face à cela. Et, au lieu d'être réaliste, il a plutôt surestimé le cours actuel du baril.

« Il faut reconnaître que nous aurions été plus prudents comme certains pays qui ont élaboré leurs budgets avec un baril au niveau de 40 dollars alors là, on aurait pu dire qu'on n'a pas de raisons d'être inquiets », a-t-il indiqué.

« Notre économie est fortement vulnérable. Tout dépend du pétrole et depuis de nombreuses années, nous n'avons pas été capables de mettre en place un puissant secteur hors pétrole, ce qui était la préoccupation pourtant du plan quinquennal 1982-1986 », a-t-il renchéri.

Pour Clément Mierassa, la situation que le Congo connaît aujourd'hui, n'est que la conséquence des échecs des politiques économiques qui ont été élaborées jusque-là et,

qui n'ont pas été en mesure de résoudre le problème de la diversification de l'économie nationale : « Ce qui expose notre pays à des aléas, à la volatilité des cours du pétrole, ce qui ne nous arrange pas ».

Toutefois, le PSDC a émis quelques pistes de sortie au nombre desquelles, faire le point sur la situation des excédents pétroliers, du compte de stabilisation, mais surtout procéder à une réduction significative du train de vie de l'État, en prenant des mesures courageuses adaptées à la situation du moment.

Même le budget d'investissement a-t-il souligné, doit être ramené à un niveau compatible avec les ressources qui seront disponibles. Enfin, il faut lutter contre tous les maux qui entravent la bonne marche de la société, notamment la corruption, le pillage des ressources, etc. « les acteurs politiques, les institutions congolaises doivent prendre à bras le corps le problème de notre trop grande dépendance vis-à-vis du pétrole », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MARCHÉ TOTAL

L'espace de vente rénové

Les commerçants vendant au marché Total, à Baongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, ont dorénavant un site adéquat pour exercer leur activité, dans un espace assaini et spacieux.

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, a inauguré le 18 février, le premier module du marché Total. Il a ensuite posé la première pierre, marquant le début effectif des travaux du second module et le transfert des vendeurs vers le nouvel espace.

Total A, comme il s'appelle, est destiné à la commercialisation des vivres. Il se présente en un bâtiment R+1 avec une capacité totale de 2 285 places. Les travaux de construction démarrés en janvier 2012 ont été réalisés par la société Franco Villarechi, pour un montant de 6 milliards 646 millions 661 mille 900 Fcfa. Ce premier module occupe 20 % de l'espace réservé à l'ensemble du projet, sur un terrain de 8350 mètres carrés. Il est situé entre les avenues Matsoua, Mabilia Manganga et les rues Bayonne et du Comité. Le bâtiment seul s'étend sur une superficie de 4494 mètres carrés, sur une hauteur de 21 mètres. L'entreprise en charge des travaux a mobilisé pour ce chantier en termes de main d'œuvre 80 Congolais et 3 expatriés et aussi une grande quantité de matériaux (150 tonnes d'acier pour la charpente, et 797 autres pour le béton, 9960 mètres cubes de béton et 9000 autres

de résine époxy pour le revêtement du sol).

Quant au deuxième module, sera relié au premier à travers deux passerelles aériennes sur l'avenue Mabilia Manganga. Total B sera érigé sur un espace de 19 000m² et se dressera en R+2. Le coût des travaux est évalué à 24 milliards pour une durée de 30 mois.

Il y est prévu 5700 places et on n'y trouvera boutiques, chambres froides, restaurants, infirmerie, garderie d'enfants, cyber-café, entrepôt, monte-charge, ascenseurs et toutes les autres commodités qui en faciliteront l'exploitation.

« À la fin des travaux prévus en juillet 2017, ce marché dont la capacité attendue est de 8000 places, sans compter les boutiques et autres officines et astreintes, les deux modules considérés, sera le plus grand du Congo », a circonscrit, Jean Jacques Bouya, ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux.

La population qui a visité les lieux après le passage des officiels, a pu se rendre compte des conditions d'hygiène dans lequel se trouve le marché. Tel construit, l'endroit protégé contre l'insalubrité et la pollu-



La façade principale

tion et devient plus spacieux. Reste aux bénéficiaires de conserver cet acquis, en gardant le site propre et en bon état.

Total, le plus grand marché de Brazzaville

Le marché Total de Baongo est le plus grand de Brazzaville. Il est aussi le premier d'une série de 5 marchés dont celui de l'Intendance en construction et de Poto-Poto en étude.

En effet, la plupart des marchés de Brazzaville se tiennent dans un état de malpropreté que devraient supporter la ménagère et la vendeuse. Les marchés s'organisent à des endroits où déchets et emballages sont jetés ici et là, un environnement qui accentue l'insalubrité au

voisinage des habitations. Les règles d'hygiène sont de moins en moins observées. Les conditions de sécurité alimentaires et sanitaires sont précaires, rendant douteuse la qualité des aliments mis sur les étalages.

Selon le ministre Jean Jacques Bouya, le projet d'équiper le Congo en marchés modernes, inclus la communion, le brassage, l'ambiance et les échanges, outre l'aspect, espace physique.

« Brazzaville ville centenaire, qui connaît une croissance ex-

ponentielle de sa population, est sujette depuis quelques années, à une forte demande en matière d'infrastructures de commerce répondant aux exigences de modernité et de gestion des grands flux commerciaux », a-t-il conclu. Notons que l'inauguration du marché s'est déroulée en présence du député maire de Brazzaville Hugues Nguélonolé, de l'administrateur maire de Baongo, Raymond Kouba, de plusieurs membres du gouvernement et d'autres invités.

Nancy France Loutoumba

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les travaux de modernisation de Mtn et Airtel s'achèvent en fin juin

La fin desdits travaux était attendue pour décembre dernier. Mais l'instabilité du courant dans le pays a contraint les responsables de ces entreprises à reporter la date. S'ajoute le problème de transports et d'acheminement des matériels.

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), Yves Castanou, a donné cette information le 17 février à Brazzaville, à l'issue d'une réunion technique qu'il a eue avec ces deux opérateurs évoluant en République du Congo.

« C'est vrai que les réseaux ont encore quelques problèmes, mais ils sont en train de travailler. Nous avons pris rendez-vous au mois de juin parce que nous estimons que la plupart des travaux devraient être finalisés », a dit le directeur de l'Arpce, reconnaissant la complexité du travail qui s'abat.

S'excusant pour le désagrément causé à ses abonnés, le directeur général de Mtn a relevé que durant les sept



Le directeur général de l'Arpce et l'équipe de Airtel lors de la réunion

derniers mois, l'amélioration sensible a été observée dans la majorité des zones. « Nous nous fixons pour le deuxième trimestre de l'année 2014 pour compléter les affinements qui restent dans quelques quartiers de Brazzaville, Pointe-Noire, puis dans les localités », a-t-il promis. Rappelons que dans le souci d'améliorer la qualité des services auprès de leurs abonnés,

et pour un bon fonctionnement des réseaux, les deux sociétés de téléphonie mobile avaient investi plus de vingt-cinq milliards FCFA pour MTN, et environ dix milliards FCFA pour Airtel. Ces engagements faisaient suite aux sanctions que leur avait infligées l'agence de régulation, après des mises en demeure non respectées.

Lopelle Mboussa Gassia

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le projet Yekolab lancé officiellement à Brazzaville

Ce nouveau projet innovant vise la formation des jeunes congolais dans les nouvelles technologies et les métiers émergents. Il a été lancé le 17 février par le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), Yves Castanou.

Plusieurs jeunes congolais participent gratuitement à cette formation initiée par un jeune congolais, Max Bambhel, à travers son projet Yekolab, subdivisé en quatre volets avec trois composantes essentielles. Le premier volet qui concerne la formation, vise à former tous les six mois, environ 50 jeunes experts, certifiés en développement d'applications technologiques. Il s'agira d'apprendre aux jeunes motivés et engagés à innover dans les nouvelles technologies à partir des logiciels Web, logiciels mobiles, logiciels d'entreprises et logiciels embarqués.

Le volet incubateur, le deuxième de la série, concerne la mise à la disposition des technopreneurs (initiateurs de projets), un cadre approprié afin de les aider à transformer leurs idées en des entreprises réelles, fiables et bancables. S'agissant du volet laboratoire, il est consacré à la recherche et au développement technologique en vue de réaliser des projets innovants, encourager la créativité et accompagner de manière permanente, la montée en compétence des développeurs d'applications Web et mobiles. Il s'agira également de garantir une expertise technique pour les jeunes entrepreneurs, porteurs des projets en incubation. L'objectif global étant de promouvoir l'excellence dans les métiers émergents par la création d'entreprises et produits innovants dans le secteur de la téléphonie mobile et l'Internet.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, qui a pris part à cette cérémonie, s'est dit ravi par l'initiative et a pris l'engagement de soutenir le projet Yekolab. « C'est un sentiment de joie, de voir que l'innovation générale et la créativité sont en train de se matérialiser, pas seulement par les discours du gouvernement non plus du ministre, mais par les initiatives privées, prises par des jeunes congolais motivés, qui ont accumulé de la compétence internationale dans le domaine. Je suis convaincu que la créativité, en s'appuyant sur le génie de la jeunesse congolaise, est sans doute le meilleur partenaire au développement », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
CABINET
N° 002 /MEFPPPI-CAB
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT DES RECEVEURS POUR LA SOCIETE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Conditions d'inscription :

Etre de nationalité congolaise ;
Etre âgé de 25 ans au moins et de 40 ans au plus ;
Etre titulaire d'un BEPC ou du diplôme équivalent.

Dossier de candidature :

Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
Un curriculum vitae ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité ou de passeport ;
Une copie de diplôme certifiée conforme ;
Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
Un certificat de visite médicale.

Lieu de dépôt de dossiers et clôture des inscriptions :

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le mardi 24 février 2015, au ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande à Brazzaville et à la mairie centrale de Pointe-Noire.

Fait à Brazzaville, le 16 février 2015



IN MEMORIAM

19 février 1995
- 19 février 2015
Voici jour pour jour que monsieur Ewangui Michel quittait cette bonne terre des hommes. Ces fils : Ewangui Cephass Germain, Ewangui Flore, Ewangui Clarise claudia, Ewangui armand Michel, qui ne cessent de le regretter, implorant une fois de plus la grâce de Dieu pour le repos de son âme.
Gloire à Dieu.



ANNONCE LEGALE

La société ATHIS SERVICES SARL
Capital: 1.000.000
Siège : 99, Rue des Mweni (Mbotra-Raffinerie)
Gérant : POBA Jean - Félix
RCCM : 15 B 61 du 8 / 01 / 2015 Pointe-Noire
Activités : Assainissement, Hygiène public en 3D;
Vente des produits et matériels phytosanitaires.

NÉCROLOGIE

Ignamout Sandra agent « Dépêches de Brazzaville », Mr. Stevell Biakoubaka, famille Elebi Ngalessaki et Yessi ont la tristesse de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de Yessi Onday Fayilla agent Télé Congo, survenu le mercredi 18 février 2015 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à Talangaï dans la rue Assoko n°33 derrière l'école de la Liberté.
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Mme Philomène MABIKA informe tous les Congolais qu'elle est victime d'une escroquerie au jugement à Pointe-Noire. Elle informe tous les Congolais, les avocats, les magistrats, les notaires et les Huissiers de justice au Congo qu'un groupe d'huissiers tentent de vendre un bien qui lui appartient.
Ce bien n'est autre que la parcelle où se trouve le BUDDHA BAR au Centre-Ville de Pointe-Noire.
Elle précise qu'elle détient un titre foncier et que le jugement dont se prévaut certains huissiers a été frappé d'appel.
Elle se réserve le droit, dans les prochains jours, de saisir les autorités judiciaires compétentes.
Pour tout contact à ce sujet : 04 09 26 67 49.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il nous faut éradiquer Boko Haram. De la sorte, nous pourrions rassurer nos populations et mieux nous consacrer au seul combat qui vaille : la lutte contre la pauvreté et pour la dignité de l'homme africain. »

Paul Biya, président du Cameroun, sommet des chefs d'États de la Cémac sur la paix et la sécurité, Yaoundé, le 16 février 2015

« La violence est le dernier refuge de l'incompétence »

Isaac Asimov, écrivain russo-américain, cité par Mamadou Ndioune, économiste et écrivain sénégalais, Le Soleil du 13 février 2015

« Mais sans vraiment l'adhésion politique de tous les Libyens, sans trouver un gouvernement d'union nationale, il est impossible de mener une guerre contre le groupe État islamique qui se nourrit du vide du pouvoir et de l'absence de toute perspective politique. »

Hasni Abidi, professeur, Genève, Suisse, Centre d'études et de recherches sur le monde arabe et méditerranéen, RFI, le 17 février 2015.

« Je pense qu'il y a un moment de vérité politique. Tout n'est pas qu'arnaque et combine. Il y a un moment où les gens votent selon leur conscience. »

Jean-Luc Mélenchon, député européen, FranceSoir.fr, 18 février 2015

« L'incivisme et l'impunité ont atteint des proportions alarmantes qui rendent, de plus en plus ardues la tâche aux pouvoirs publics centraux et locaux. »

Mamadou Dieng, Sénégal, Vision Guédiawaye, Le Soleil du 17 février 2015

DÉVELOPPEMENT DURABLE

55 millions de francs CFA au profit du parc Odzala-Kokoua

Selon un communiqué parvenu, le 18 février, aux Dépêches de Brazzaville, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Guan Jian, a accordé un financement de 100 mille dollars américains, soit 55 millions FCFA au gouvernement congolais. Cet argent permettra la construction d'une route de 27 kilomètres reliant la route nationale n°2 à la nouvelle base du secteur est du parc Odzala-Kokoua.

La nouvelle route qui sera construite permettra à l'équipe du parc et aux unités d'écogardes d'Odzala de gérer plus efficacement et de protéger la partie centrale du parc contre les braconniers d'ivoire et, partant, d'éliminer le commerce illicite des espèces interdites. La construction de ces 27 km de route obéit aux dispositions du plan d'aménagement nouvellement adopté par le gouvernement du Congo. L'accord de financement a été conclu par l'Ambassadeur, Guan Jian, au nom de la République populaire de Chine, et le directeur du Parc d'Odzala-Kokoua, Erik Mararv. Les deux parties ont conclu de poursuivre les discussions concernant les mesures de coo-

« durable de l'Afrique », a indiqué Guan Jian, ambassadeur de Chine au Congo.

Une fois la construction de cette route terminée, celle-ci facilitera la mobilité des patrouilles rendant opérationnelles la recherche et le suivi écologique ainsi que la lutte anti braconnage. Elle permettra également à Odzala de mieux s'engager auprès des communautés dans les secteurs nord et est du parc. Ces projets comprennent la mise en place d'un camping appartenant à la communauté dans les programmes régionaux d'éducation et de santé, le développement de moyens de subsistance alternatifs (au braconnage) pour les résidents locaux.

« Nous marquons notre satisfaction sur ce don de financement qui témoigne des liens d'amitié séculaires entre le Gouvernement du Congo et celui de la République populaire de Chine. C'est l'occasion pour nous de remercier le Gouvernement de la République populaire de Chine, pour ce premier geste qui se poursuivra certainement, concrétisant ainsi sa volonté de contribuer à la préservation des écosystèmes du bassin du Congo »

opération au profit de la gestion et la conservation du parc. « Cette contribution financière vise à soutenir la conservation des 13,500 km² de forêt tropicale que renferme le parc Odzala-Kokoua afin de traduire dans les faits les engagements internationaux pris par le gouvernement chinois dans le cadre de la protection de l'environnement et de la promotion du développement

En outre, l'initiative chinoise a été encouragée par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable de la République du Congo, Henri Djombo, l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Saskia De Lang ainsi que le directeur du parc Odzala, Erik Mararv. « La délégation de l'Union européenne à Brazzaville se réjouit de cette nouvelle participation de

L'ambassade de la République populaire de Chine à l'avenir du parc national d'Odzala-Kokoua », a déclaré Saskia De Lang.

À ce sujet, le ministre Henri Djombo, chargé de l'Économie forestière et du développement durable a commenté : « Nous marquons notre satisfaction sur ce don de financement qui témoigne des liens d'amitié séculaires entre le Gouvernement du Congo et celui de la République populaire de Chine. C'est l'occasion pour nous de remercier le Gouvernement de la République populaire de Chine, pour ce premier geste qui se poursuivra certainement, concrétisant ainsi sa volonté de contribuer à la préservation des écosystèmes du bassin du Congo ».

Rappelons que la diversité biologique du parc est exceptionnelle, avec plus de 400 espèces d'oiseaux, 114 espèces de mammifères (dont 16 primates) et de plus de 4400 variétés de plantes. Les communautés locales, y compris les peuples autochtones, sont autorisées à recueillir des produits forestiers, à chasser et à pêcher de manière traditionnelle dans la zone de développement écologique du parc national d'Odzala-Kokoua.

Par ailleurs African Parks, organisation chargée de gérer le parc Odzala-Kokoua, assume la responsabilité totale de la gestion et de la réhabilitation à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. Il exploite sept parcs nationaux dans six pays : la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, le Tchad, le Malawi et la Zambie.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

AFFAIRES SOCIALES

Le Congo et la Côte d'Ivoire envisagent de raffermir leurs liens de coopération

Reçu en audience le 18 février par son homologue congolais en charge des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, le ministre ivoirien de l'Emploi, des Affaires sociales et de la formation professionnelle, Moussa Dosso, a promis l'établissement d'une véritable coopération entre les deux ministères.

Selon le ministre d'Etat de la Côte d'Ivoire, dès son retour au pays, il invitera officiellement la partie congolaise, question de contribuer au renforcement et au raffermissement des liens de coopération existant entre les deux pays, notamment au niveau de leurs départements ministériels. En effet, Emilienne Raoul et son hôte ont passé en revue les différents programmes et projets que le Congo mène depuis des années au niveau du ministère des Affaires sociales. « Ma visite visait aussi à partager surtout ces politiques et ces programmes. La Côte d'Ivoire se remet d'une longue crise, vous le savez, nous sommes aujourd'hui à l'écoute de tous les programmes et des projets qui marchent. Nous avons essayé,

avec ma collègue, de passer en revue les actions, les activités que son ministère mène pour que les populations, y compris la jeunesse puissent y profiter », a expliqué Moussa Dosso à sa sortie d'audience.

Il a également rappelé que toutes les activités qui vont concourir à relever le niveau de vie des populations ne pouvaient être que les bienvenues pour apporter les réponses aux questions et aux préoccupations du peuple. Le ministre d'Etat, ministre de l'Emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle de la Côte d'Ivoire, s'est par ailleurs, dit attiré par le projet de transferts sociaux (Projet Lisungi) mis en œuvre au Congo. Pour lui, ce projet vise à donner aux



Moussa Dosso et Emilienne Raoul ; crédit photo Adiac

populations les plus démunies la possibilité de relever leur niveau de vie.

« Nous le savons en Afrique, l'informel occupe aujourd'hui une place importante dans nos différents Etats, il faut agir justement

sur ces populations dites vulnérables, parce que si nous réussissons à travers les différents programmes que nous mettons en œuvre à relever leur niveau de vie et les aider à se prendre en charge, pour nous l'objec-

tif sera atteint, mais avec pour résultat la cohésion, la paix, la sécurité », a poursuivi Moussa Dosso, impressionné également par tout ce qui touche l'indemnisation des victimes des différentes catastrophes, puisque que son pays regorge aussi des sinistrés. Il a enfin traduit toute sa gratitude au président de la République du Congo pour s'être engagé dans le processus de résolution de la crise politique ivoirienne. « La Côte d'Ivoire a traversé une longue crise, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a œuvré à la réconciliation en Côte d'Ivoire, en intervenant lui-même directement et aussi indirectement à travers le ministre d'Etat Rodolphe Adada qui venait souvent en Côte d'Ivoire pour essayer de ramener les différents points de vue politiques », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Pas de cours à l'INJS depuis deux semaines

L'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) est paralysé depuis le 2 février par une grève des étudiants qui réclament le rétablissement de l'ancien quota d'attribution de bourses qui est passé de 448 places à 134.

Le budget des « bourses élèves » de l'INJS payées au Trésor public a été revu à la baisse cette année à cause des contraintes budgétaires. En effet, la somme est passée de 210 millions à 63 millions FCFA, avec comme conséquence la réduction du quota des boursiers (de 448 à 134). Mais, l'autorisation d'engagement envoyée à la direction de cet établissement public placé sous la tutelle du ministère des Sports et de l'éducation physique est fixée à 50%, soit 31,5 millions FCFA.

Pour respecter cette directive, la direction générale de l'INJS a recouru aux textes existants, notamment à la commission de renouvellement, rétablissement et d'attribution des bourses. En effet, s'agissant du renouvellement, il est indiqué que pour bénéficier de la bourse, il faudrait passer en classe supérieure, avec une moyenne supérieure ou égale à 11/20, faire valoir une situation sociale défavorable et avoir une bonne conduite. Pour l'attribution, seuls les étudiants admis au concours d'entrée à l'institut avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 sont éligibles. Ils doivent également faire valoir une situation sociale défavorable.

Selon les responsables de l'INJS, en appliquant les textes en vigueur, seuls 128 étudiants remplissent les critères précités. « Avec le quota de 448 places, on attribuait la bourse à tous les étudiants en première année. Je ne comprends plus rien des causes de cette grève, puisqu'en appliquant les textes, il y a six places qui manquent de preneurs », s'est plaint un des responsables de l'établissement, précisant qu'ils sont chaque matin surveillés par les membres du comité de suivi.

Le comité de suivi des situations des étudiants de l'INJS qui s'était réuni le 31 janvier avait dénoncé la réduction de manière « illicite et inexplicable » du quota des bourses, appelant cependant les autorités au rétablissement de l'ancien quota. Après, plusieurs réunions se sont tenues en présence des services de sécurité et des représentants du ministère des Sports et de l'éducation physique, mais en vain.

Rappelons que l'INJS reçoit deux catégories d'apprenants : des étudiants pour la formation des maîtres d'éducation physique et sportive (EPS), ainsi que de jeunesse, puis les conseillers de jeunesse, d'EPS et les inspecteurs de jeunesse. Institut de formation professionnelle public, l'INJS a, cependant, un statut quelque peu confus comme, d'ailleurs, la plupart des instituts dans le pays, puisque les ministères n'arrivent pas parfois à s'accorder.

Parfait Wilfried Douniama

www.groupebatimat.com

VOTRE CARRELAGE A PARTIR DE 4.500 FCFA LE M²

Semaine du CARRELAGE

14 au 21 février 2015

-40%

-60%

-20%

Bati**mat** POINTE NOIRE

Allée Mamboma (derrière le tribunal) - B.P 868 Pointe Noire - REPUBLIQUE DU CONGO
Tél. : (242) 05.625.09.94 - pnr@groupebatimat.com

CARRELAGE SANITAIRE LUMINAIRE ETANCHEITE BTP MATERIEL PISCINE ACIER

ALIMENTATION ET SANTE

Les confitures, les marmelades et les gelées

Les confitures, selon le sens courant du terme, sont une préparation de fruits frais et de sucre cuits ensemble, dont le sucre assure la conservation. De nos jours cependant, ce terme a perdu un peu son sens originel car ce que les consommateurs appellent « confiture » est en réalité de la « marmelade ». Pour une meilleure compréhension et pour éviter la confusion, il paraît convenable de définir tous les produits évoqués.

Les confitures sont des produits à base de fruits entiers ou en morceaux, confits dans un sirop liquide transparent, qui prend la couleur du fruit qui y a bouilli. On parle généralement de « confitures liquides » et de « confitures sèches » dont les fruits ou morceaux de fruits après cuisson dans un sirop sont égouttés et séchés au four, on les connaît sous l'appellation de « fruits confits »;

Les marmelades sont en quelque sorte une purée de fruits cuits dans un sirop, elles sont semi-liquides ; Les gelées sont préparées avec le jus de fruits dans lequel on fait dissoudre le sucre, et qu'on fait bouillir jusqu'à consistance un peu épaisse. On ne s'attardera pas, pour ne pas ajouter à la confusion, de parler des produits de la même catégorie comme les pâtes de fruits, les fruits candis ou encore les dragées, très peu connus chez nous.

La composition de 100 g de confitures est la suivante : glucides (sucres) 62 à 70 g ; protéines 0,5 g ; lipides (matières grasses) 0,1 g ; éléments minéraux : calcium 20 mg, phosphore 20 mg, fer 0,5 mg ; vitamines A (rétinol), B1 (thiamine), B2 (riboflavine), PP (niacine) et C (acide ascorbique) ; acides organiques et matières pectiques.

Au vu de leur composition, il est aisé d'affirmer qu'il est pratiquement indispensable de faire entrer les confitures dans l'alimentation courante, sauf si la prescription médicale n'y autorise pas. En effet, leur valeur nutritive, sous une faible quantité, et leur goût agréable, en font l'aliment idéal notamment pour les enfants manquant d'appétit. Les confitures, produits sucrés par l'ajout du saccharose, glucide composé du glucose et du fructose, 2 sucres simples, apportent de l'énergie rapidement disponible à l'organisme. Elles sont des aliments reminéralisants car elles contiennent tous les éléments minéraux venant des fruits qui les composent. Les confitures sont du reste l'une des rares combinaisons sucrées à être prescrites dans les régimes correspondant aux hypertensions, maladies des reins, du foie. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'excès car si chacune des confitures, de par les fruits, les fleurs ou les légumes qui la composent, est l'adjuvant efficace d'un traitement, elle n'est pas pour autant un remède en elle-même.

Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour
la Promotion des Industries
Agroalimentaires au Congo (APIAC)

NÉCROLOGIE

Robson Francis informe aux parents, amis et connaissances le décès de sa fille aînée, Robson Gampio Franck Alida Natacha survenue à Brazzaville le vendredi 13 février 2015. La veillée mortuaire se tient au n°50 de la rue Maloukou Talangaï (arrêt église Kimbanguiste). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



PRÉSIDENTIELLE AU NIGÉRIA

L'ex-président Obasanjo quitte le parti de GoodLuck Jonathan

L'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo a déchiré publiquement ce lundi sa carte du Parti démocrate populaire (PDP), dont il était un des poids lourds. Il dénonce l'inaction de son successeur face à la nébuleuse Boko Haram.

L'ancien général de l'armée Obasanjo, a dirigé le Nigéria entre 1976 et 1979 à la suite d'un coup d'Etat militaire. Grâce au PDP, il a été élu démocratiquement président du pays en 1999. Puis réélu pour un second mandat quatre ans plus tard. Depuis, il est considéré comme l'un des mentors du parti et bénéficie d'une grande popularité auprès du public. Lors de la dernière présidentielle, il avait soutenu l'actuel président Goodluck Jonathan permettant son élection en 2011. Quelques années après, les relations entre les deux camarades du parti se sont dégradées. Obasanjo n'a apprécié la façon dont son successeur a pu gérer la crise du nord, tombée sous le coup des islamistes de Boko Haram.

Il a même déclaré que l'ex-président Muhammadu Buhari, le principal rival de Jonathan pour l'élection prochaine, « saurait mieux comment combattre le groupe islamiste



Olusegun Obasanjo devant Goodluck Jonathan lors de la campagne présidentielle à Abuja en mars 2007.

armé Boko Haram, et faire reculer la corruption endémique dans le pays. » Mais n'a pas clairement apporté son soutien à ce dernier. Cette décision d'Obasanjo a fait la Une des médias nigériens ce mardi. « C'est un coup de tonnerre pour le parti au pouvoir mais ce n'est pas une grande surprise car la rupture était patente depuis un moment », a déclaré à l'AFP le commentateur politique Chris Ngwodo. « Cela montre à quel point le

président (Jonathan) est isolé, ses soutiens ont fondu depuis deux ans. », a-t-il ajouté. « C'était comme un colosse au PDP, un parti qui risque

désormais une défaite complète aux élections du mois prochain », a confié Dapo Thomas, professeur de sciences politiques à l'université d'Etat de Lagos, rapporté par le site France24.

Le 7 février dernier, la commission électorale du Nigeria avait reporté au 28 mars prochain la présidentielle, au lieu du 14 février comme prévu. Ce report avait provoqué de vives critiques contre le pouvoir en place.

Fiacre Kombo (stagiaire)

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

La COPAX appelle la communauté internationale à accroître son soutien

Réunis le 16 février à Yaoundé, au Cameroun, les chefs d'Etat membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax) sur la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, ont rendu publique une déclaration, dans laquelle ils ont pris la ferme résolution de combattre cette organisation terroriste nigériane.

Réalisant le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région par la secte islamiste, la Copax a relevé qu'il ne s'agit pas seulement de débarrasser l'Afrique centrale, mais aussi tout le continent africain du fléau du terrorisme. Pour

ce faire, elle a exhorté la communauté internationale « à accroître son soutien à la lutte » contre ce mouvement.

Cette décision se justifie par des « conséquences sécuritaires, économiques, sociales et humanitaires négatives que les actions du groupe islamiste font peser sur le Cameroun et le Tchad ». Ces pays ayant été contraints d'affecter des ressources importantes initialement destinées à leur développement économique et social à la lutte contre ce groupe terroriste. Les chefs d'Etat membres de la Copax ont, en outre, condamné les prétentions des djihadistes de créer un califat islamique dans la

zone du lac Tchad, pour remettre en cause les frontières nationales dans cette partie. Ils ont traduit leur soutien à la Commission du Bassin du Lac Tchad, l'Union africaine et à la Communauté internationale dans la recherche des solutions à ce problème, notamment la mise en place de la force multinationale mixte.

« Nous nous engageons à coopérer pleinement et à tous les niveaux avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) en vue d'une coordination des actions de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram », souligne la déclaration.

Nestor N'Gampoula

La sécurité en Afrique déclarée incertaine entre 2015 et 2016

Le Groupe sécuritaire GEOS qui est une institution européenne, œuvrant dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques, vient de sortir sa carte des risques au plan sécuritaire pour l'année 2015.

Cette carte prévoit une croissance de l'instabilité dans le monde ainsi qu'une poursuite de l'augmentation de la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée et son expansion vers le Sud, plus précisément au Gabon.

Au niveau de la région Afrique, le schéma du groupe GEOS entrevoit la recrudescence et la montée des tensions politiques. Celles-ci seraient liées aux préparatifs des élections présiden-

tielles qui approchent, l'entrée en force de certaines associations qui multiplient les stratégies pour renforcer le terrorisme et l'augmentation de la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée. Ainsi, selon ce plan de GEOS, la majorité des pays africains pourront être touchés par des tensions socio-politiques et économiques. Parmi lesquels, la République centrafricaine, le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, le Bénin, la Somalie, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville. « Dans le monde entier ou en Afrique, les risques encourus dans

les pays seront entre autres liés à des facteurs politiques à l'échelle interne et régionale, au climat économique et social, à la criminalité et au terrorisme », précise le schéma du GEOS.

Notons que, GEOS Groupe qui intervient dans près de 80 pays dans le monde et compte une filiale en Afrique, est un groupe international et leader en Europe continentale. Il évolue dans le cadre de la prévention et le management des risques. Ces activités consistent à protéger et soutenir le développement, en proposant des solutions pour la consolidation de la sécurité.

Rock Ngassakys

ÉTATS-UNIS/CUBA

Reprise des discussions en fin février

Les discussions entre Cuba et les États-Unis sur la normalisation de leurs relations diplomatiques reprendront le 27 février à Washington, a annoncé le mardi 17 février le porte-parole du Département d'État américain, Jen Psaki, lors de son point de presse quotidien.

La première étape des discussions entre les deux pays s'était achevée le 23 janvier sous une note satisfaisante pour toutes les parties. À l'issue de deux jours de travaux, la représentante américaine du secrétaire d'État pour les Affaires occidentales, Roberta Jacobson, s'était dite optimiste même si des points de divergences demeurent.

Le 17 décembre dernier, le président américain Barack Obama et son homologue cubain Raul Castro avaient annoncé simultanément, le rétablissement progressif des relations diplomatiques entre leurs pays respectifs. Ce rapprochement historique est intervenu après plus d'un demi-siècle d'embargo contre le régime communiste cubain. Une mesure qui est en vigueur depuis 1962.

L'assouplissement des relations entre les États-Unis et Cuba est le fruit d'un sérieux travail dont les tractations se faisaient souvent en coulisses. Ce rapprochement est notam-

ment l'aboutissement de négociations secrètes qui se sont déroulées de juin 2013 à novembre 2014 au Canada. L'accord final a été conclu au Vatican. Un haut responsable américain a d'ailleurs affirmé que le pape François a joué un rôle-clé dans cette percée diplomatique après avoir lancé des appels personnels aux deux présidents.

Au moment de la révolution cubaine qui se solda en 1959 par le renversement à Cuba du régime du dictateur pro-américain Fulgencio Batista par une guérilla amorcée par Fidel Castro et le mouvement du 26 juillet, les relations entre Washington et La Havane étaient neutres. Elles se sont dégradées dès l'année suivante, avec l'expropriation des compagnies des États-Unis et le refus américain d'acheter le sucre cubain, malgré les tentatives de médiation opérées par le président argentin Arturo Frondizi.

Il en résulta des rapports très tendus : Washington décida en avril 1961 de lan-

cer le débarquement de la baie des Cochons avec les membres de la Brigade 2506, qui fut un fiasco. Plus d'une décennie plus tard, soit en 1973, les deux pays signent un pacte sur le détournement d'avion, qui leur permettra d'échanger un certain nombre des pirates de l'air. Depuis des années, les relations américano-cubaines alternent entre période de refroidissement et d'adoucissement.

Récemment, l'administration américaine a organisé un dégel de ces relations, en ordonnant la levée des restrictions sur les voyages et les transferts de fonds envoyés à Cuba par les immigrants cubains aux États-Unis.

Les autorités américaines ont, par ailleurs, retiré leur veto mis depuis 1962 à l'intégration de Cuba dans l'Organisation des États américains.

Dans ce même cadre, les deux parties ont multiplié des gestes de bonne volonté ces derniers temps. Il s'agit de signaler aussi que le gouvernement cubain a libéré récemment cinquante-trois prisonniers politiques, l'une des exigences des États-Unis.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Tchad abrite un exercice militaire multi-Etats

Baptisé Flintlok, cet exercice qui regroupe 1200 militaires venant des États africains, européens et des forces spéciales américaines, vise à préparer les armées des pays du Sahel et du Sahara à la lutte anti-terroriste.

Au total 28 pays participent à cette formation annuelle qui devra prendre fin le 19 mars prochain. Et chaque jour, les militaires qui y sont engagés procèdent à un échange d'expérience et aux exercices pour apprendre à faire la guerre, de manière à pouvoir combattre les forces négatives et terroristes que sont Al-Qaïda, Etat islamique, Shebab, Boko Haram et autres.

Pour le général tchadien Zacharia Gobongue, un des participants à cette formation, l'exercice qui a lieu au Tchad est un vaste programme. « Vous savez le terrorisme n'a ni frontière, ni visage et il se meut partout. On doit s'y adapter, on utilise le mode

opératoire asymétrique qui nous permet de nous adopter à sa manière de faire et pour le combattre avec efficacité »,

« Vous savez le terrorisme n'a ni frontière, ni visage et il se meut partout. On doit s'y adapter, on utilise le mode opératoire asymétrique qui nous permet de nous adopter à sa manière de faire et pour le combattre avec efficacité »

a-t-il déclaré.

Interrogé sur ce qu'il pense de la formation, le général Burkinabè Gilbert Diendéré a souhaité, en plus de l'entraînement des militaires contre le terrorisme, que les puissances occidentales apportent

la technologie nécessaire en appui aux dispositifs des États du Sahel et du Sahara. « Par exemple pour Boko Haram, nous avons constaté qu'un seul État ne peut pas lutter efficacement contre ce fléau. Nous avons besoin du concours des grandes

puissances pour avoir des renseignements fiables qui permettent de mieux lutter contre ces réseaux », a précisé cet ancien chef d'état-major particulier de l'ex-président Blaise Compaoré.

N.N'G.

UNION DU FLEUVE MANO

Vers « l'infection zéro Ebola dans les 60 jours »

Conakry (Guinée) a abrité, le 15 février, un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union du fleuve Mano. Aux côtés du président guinéen, Alpha Condé, deux chefs d'État : Ernest Bai Koroma (Sierra Leone) et Ellen Johnson Sirleaf (Libéria). Le président ivoirien Alassane Ouattara était représenté par son ministre des Affaires étrangères, Charles Diby Koffi.

Ce sommet portait sur l'harmonisation de la riposte à Ebola et la relance économique post-Ebola. S'agissant de la riposte Ebola, il a été question de la coordination et l'harmonisation des différents plans de lutte contre de l'épidémie propres à chacun des pays frappés, en vue d'en faire un plan unique. Sur la relance économique, il a été décidé d'harmoniser les plans nationaux pour en faire un plan unique pour l'ensemble des pays touchés. Les secteurs concernés sont l'éducation, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la santé et l'action sociale avec un accent particulier sur les orphelins d'Ebola et les familles démunies.

L'harmonisation des deux plans permettra aux États de l'Union du fleuve Mano de défendre plus efficacement leur situation au sommet des partenaires bi et multilatéraux européens prévus le 3 mars à Bruxelles. Le sommet a démarré par une réunion à huis clos des chefs d'État, suivi d'une intervention du Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Ismaël Oud Cheich Ahmed, qui a mis l'accent sur la problématique du virus Ebola. Le pire scénario semble s'éloigner, a-t-il dit, tout en appelant à ne pas relâcher les efforts, en Guinée, Sierra Leone et Libéria, trois pays affectés par l'épidémie, jusqu'à son éradication totale.

Ensuite, la secrétaire exécutive de l'Union du fleuve Mano, Hadja Saran Daraba, a lu la déclaration des chefs d'État et de gouvernement qui ont reconnu les efforts déployés par les États et la communauté internationale ayant conduit au déclin des infections de l'Ebola. Ils se sont engagés à réaliser « l'infection zéro Ebola dans les 60 jours » à compter du 15 février 2015, avant de demander l'appui de la communauté internationale pour atteindre l'objectif souhaité.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union du fleuve Mano ont approuvé les cadres socioéconomiques post-Ebola élaborés par les ministres en vue d'une mobilisation de ressources nécessaires dans le cadre de leur mise en œuvre. Ils ont également instruit les ministres dans un souci d'harmonisation et de consolidation des documents sous-régionaux et spécifiques à chaque pays y compris les coûts d'intervention à présenter à la réunion de Bruxelles afin de mobiliser l'appui nécessaire.

Ils se sont réjouis de la proposition de la Banque mondiale (BM) d'établir un plan Marshall de relance post-Ebola avec l'allocation de ressources, avant de lancer un appel de soutien, d'appui budgétaire et d'annulation des dettes des pays affectés à la communauté internationale.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Les familles Eyoka et Liboula, originaires du village de Bohoulou, ont la tristesse de faire part aux parents, amis et connaissance du décès de leur très cher et regretté Jean Philon Bokotola, survenu le samedi 14 février 2015 Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Kombo (Arrêt: Kirikou ou Bas Prix) non loin de Télé-Congo. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

ZIMBABWE

L'UE renoue avec le Zimbabwe

L'Union européenne (UE) vient d'octroyer une enveloppe de 234 millions d'euros, destinée à financer les activités agricole et sanitaire dans ce pays durement frappé par des sanctions occidentales.

Quelques jours plus tôt, le chef de l'Etat zimbabwéen, Robert Mugabe, venait d'être désigné président en exercice de l'Union africaine(UA) par ses pairs du continent. Mugabe est perçu par de nombreux observateurs africains comme un rempart contre l'impérialisme occidental.

« Nous avons fait un pas important dans notre coopération avec le Zimbabwe », a déclaré ce 16 février à l'AFP l'ambassadeur européen au Zimbabwe, Philippe Van Damme.

En novembre 2014, l'UE a levé toutes ses sanctions économiques qui pesaient contre le Zimbabwe depuis 2002. « Nous avons hâte de travailler dans tous les domaines stratégiques et importants couverts par ce Programme indicatif national afin de renforcer les réformes politiques et économiques entreprises par le Zimbabwe », a confié le diplomate européen. Malgré ces avancées, le président Mugabe et son épouse Grace Mugabe sont toujours

sous le coup de sanctions européennes et américaines, notamment l'interdiction de voyages dans ces espaces. « Le Zimbabwe SA a un PDG et



Le président Robert Mugabe

aussi longtemps que ce PDG est sanctionné, nos relations restent empoisonnées et improductives », a martelé le ministre zimbabwéen des Finances, Patrick Chinamasa.

Pour le ministre zimbabwéen « une levée sans condition des sanctions contre le président Mugabe et la première dame », est indispensable afin de faciliter le rétablissement de la coopération entre Harare et Bruxelles. Il a par ailleurs appelé les entrepreneurs européens à venir investir dans

son pays.

Bruxelles avait annoncé début janvier que le couple Mugabe était « libre de ses mouvements cette année » dans

l'espace communautaire en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine.

C'est depuis 2013 que l'UE a commencé à normaliser ses relations avec le Zimbabwe, levant plusieurs sanctions imposées en 2002 pour protester contre la politique de redistribution des terres agricoles aux citoyens noirs du pays. Cette réforme agraire n'a pas été appréciée par les fermiers blancs ainsi que les chancelleries occidentales.

Fiacre Kombo

TÉLÉPHONIE MOBILE EN AFRIQUE

Le nombre de smartphones devrait doubler d'ici 2017

L'information émane d'une étude menée par le cabinet Deloitte et publiée le 16 février.

« Le marché du smartphone va connaître une croissance de plus de 40% en 2015 avec 70 millions de smartphones qui seront vendus en Afrique. Ce marché est stimulé par une forte croissance des économies africaines et catalysé par l'arrivée des smartphones low cost qui démocratisent l'accès au numérique et qui prévoient 350 millions de smartphones connectés en Afrique d'ici 2017 », a expliqué Karim Koundi, un cadre de Deloitte Afrique francophone.

Selon cette étude, le marché africain a longtemps traîné avec un faible taux de pénétration des smartphones sur le continent (15%), mais il est désormais prêt à exploser, du fait de l'amélioration de la couverture haut débit mobile et de la réduction des coûts de connexion.

Plus de la moitié des utilisateurs de portables utilisent ce moyen de paiement au Kenya et en Tanzanie et plus d'un quart en Afrique du sud et au Sénégal, selon l'étude.

« La percée du smartphone devrait permettre d'accentuer cette tendance. Le paiement mobile constitue une alternative au système bancaire, en particulier dans les zones rurales. En Tunisie, dès cette année, deux millions de personnes devraient avoir accès à un compte bancaire grâce au paiement via mobile », précise-t-elle. C'est Google qui avait tout d'abord annoncé le lancement d'un téléphone intelligent à moins de 100 dollars pour les marchés émergents. Peu après, Microsoft a répondu en janvier dernier en proposant deux nouveaux appareils vendus entre 69 et 79 euros.

« Treize pays, essentiellement sur la côte ouest de l'Afrique, bénéficient du haut débit à un prix abordable grâce aux câbles sous-marins en fibre optique ACE (Africa Coast to Europe) qui relie depuis 2012 la France à Sao Tomé et Príncipe », se félicitait l'opérateur français Orange fin 2012. En effet, ce réseau devrait à terme être étendu à sept autres pays africains, dont le Cameroun et la République démocratique du Congo. « Principale conséquence de ce boom programmé des smartphones: le développement du paiement par mobile. L'Afrique, est déjà pionnière dans ce domaine avec 52% des transactions mondiales », a déclaré le cabinet Deloitte.

Yvette Reine Nzaba

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DE
LA POLICE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Samedi 14 février 2015 à l'hôtel Saphir de Brazzaville, le vice-président de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD), a dénoncé une attaque armée contre son président, l'ancien ministre, député de Lékana, l'honorable André Okombi Salissa ; attaque qui serait survenue dans la nuit du 12 février 2015, à hauteur du village Lampama.

Le jour même de l'incident annoncé, dont l'écho a été porté par la rumeur, la Direction départementale de la police des Plateaux a entrepris les premières investigations, avec toutes les vérifications d'usage.

Voici les faits.

Dans la nuit du 12 février 2015 à 20h 00, vers le village Lampama (entre Lékana et Djambala), d'après les victimes qui sont Messieurs Inko-Ngatsebe Bertin, Makouana Gilbert et Mvime Eustache, trois assaillants cagoulés auraient tiré un coup de feu sur leur véhicule. Un seul coup de feu dont l'effectivité n'a cependant pas été confirmée par les habitants du village Lampama interrogés à ce sujet.

Messieurs Inko-Ngatsebe Bertin, Makouana Gilbert et Mvime Eustache, à bord d'un véhicule Toyota Hilux immatriculé 308 JK4, propriété de monsieur Okombi Salissa, auraient donc essuyé un seul coup de feu, au lieu précité, alors qu'ils se rendaient à Djambala chercher l'épouse du député et ancien ministre, en séjour dans cette localité, pour la ramener à Lékana.

Revenus donc à Lékana sans être arrivés à Djambala, ces trois messieurs ont déclaré que, de la brousse, auraient surgi brutalement trois assaillants cagoulés vêtus d'uniformes militaires et armés de PMAK, ayant visiblement, selon eux, des intentions de braquage. Ils les auraient contraint à rebrousser chemin, faisant une marche en arrière, le temps de se retourner pour reprendre, normalement, la route de Lékana.

Signalons qu'ici il est difficile de croire qu'à cet endroit une telle manœuvre soit possible dans ces circonstances.

Les éléments de la police en service au village Ngouloukila, informés par les occupants du véhicule, rendirent compte de cet incident à leur supérieur, le capitaine de police, chef du commissariat du District de Lékana.

1

A Lékana, le chef du commissariat, appelé par l'honorable Okombi Salissa, se fit le devoir de se rendre à sa résidence pour parler de cet incident. L'ancien ministre le reçut avec force déclarations intempestives : « C'est parce que je suis ici que ces choses-là se passent ! Je vais saisir les ambassades et les institutions internationales. Si la police ne fait rien, j'irai avec la population ratisser la zone pour rattraper ces criminels ».

Après ces mots plutôt excessifs, le député de Lékana sollicita les services de police pour que ceux-ci aillent à Djambala chercher son épouse pour la ramener à Lékana. Après avoir demandé et obtenu l'autorisation de sa hiérarchie, le chef du commissariat partit donc à Djambala chercher l'épouse de l'ancien ministre qu'il ramena, peu après, à Lékana. Ce convoi-là était composé d'un véhicule de police et d'un véhicule particulier de monsieur Okombi Salissa. Sur le chemin de retour, les partisans d'Okombi Salissa, ramassant un morceau de tissu rouge, le présentèrent comme l'une des cagoules des prétendus assaillants.

Il est à signaler que les trois occupants du véhicule qui aurait essuyé le coup de feu, sont restés constants dans leurs déclarations, disant, entre autres, que les prétendus assaillants sortis de brousse se tenaient à 50 mètres de leur véhicule, pointant vers eux leurs armes de guerre ; qu'ils ont tiré un seul coup de feu ; qu'il s'agissait pour eux d'une tentative de braquage, parce que, si les assaillants avaient voulu les tuer, ils l'auraient fait avec une très grande facilité ; que, malgré le coup de feu, ils ont pu repartir vers Lékana.

D'après les faits, tels que racontés par les partisans d'Okombi, il apparaît clairement qu'il ne s'est pas agi d'un cortège, ni d'un convoi quelconque. Le député n'avait pas quitté Lékana où, dans sa résidence, il attendait ses partisans partis chercher sa femme à Djambala. Donc, il n'y a pas eu de tentative d'assassinat d'Okombi Salissa.

Les déclarations faites à la police par les trois prétendues victimes ne sont pas secrètes. Elles peuvent être mises à la disposition du public. Deux des trois prétendues victimes circulent librement à Brazzaville où elles résident. La troisième habite Lékana, en toute liberté.

Pour terminer, il convient d'insister sur le fait que, sous la conduite d'un officier, des agents sont allés à Djambala pour ramener à Lékana, en toute sécurité, l'épouse du député Okombi Salissa.

La Direction Générale de la Police, soucieuse de la protection des personnes et des biens, a saisi d'ores et déjà le Procureur de la République pour qu'une enquête soit ouverte et que toute la lumière soit faite sur cette affaire.-/

Fait à Brazzaville, le 18 février 2015.



2

BANGUI

Une trentaine de personnes arrêtées par la gendarmerie

32 membres de l'association dénommée, Coopération régionale pour l'auto développement économique en Centrafrique, sont soupçonnés d'avoir organisé une réunion politique visant à déstabiliser la transition.

« Nous nous sommes réunis pour une festivité en association. C'est par manque de places que le responsable du restaurant nous a affectés une salle de réunion. A notre surprise, les gendarmes ont fait irruption dans la salle, et nous ont signifiés que nous sommes en état d'arrestation. », a expliqué un membre de cette association. D'après la même source, les gendarmes qui ont procédé à cette arrestation ont fait savoir que « c'est sur instruction du ministre de la Sécurité publique, Samedi Nicaise Karnou », que l'arrestation a été ordonnée.

Il faut dire que depuis les manifestations violentes d'octobre dernier, des mesures plus restrictives sont prises, parmi lesquelles, l'interdiction d'attroupement de plus de 10 individus.

OBO

L'armée ougandaise fait don d'une ambulance à l'hôpital de la ville

Ce geste vise à rétablir le climat de confiance entre ces forces et la population, ont fait savoir les donateurs

Le lieutenant-colonel Jackson Kayandja, chef de base de l'armée ougandaise de la ville d'Obo a, pendant la cérémonie de la remise de cette ambulance, conseillé la population de bien la surveiller. Il l'a aussi encouragé à tout faire pour décourager la LRA et favoriser leur défection.

Le préfet de la Haut-Mbomou, Gislain Dieu Béni Molengo, a indiqué que l'ambulance a été offerte pour assurer les secours d'urgence, notamment aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans dans les conditions difficiles. Ce don est salué par la population de la ville qui lance par la même occasion un appel aux autres bonnes volontés de penser à leur préfecture, très éloignée de la capitale.

Rappelons que la cérémonie de dotation est couplée avec la remise des clés de l'école préfectorale, réhabilitée par les forces ougandaises.

BRIA

26 points d'eau aménagés par l'ONG IMC

Au moins 26 points d'eau ont été aménagés par l'ONG International médical corps (IMC) dans la ville de Bria (centre), afin de permettre à la population d'avoir accès à l'eau potable.

Cette activité intervient après un constat amer révélant que la plupart des habitants ne consomment que de l'eau non potable. « Nous avons constaté que la population avait un sérieux problème d'accès à l'eau potable. C'est dans ce contexte que l'ONG IMC a aménagé ces points d'eau. Nous avons identifié d'abord les 26 puits et 3 forages qui sont en pannes depuis plus de 8 mois », a expliqué Jean Alain de l'ONG IMC.

La présidente du comité de gestion d'eau de Bria a exprimé sa gratitude à l'endroit des donateurs. Elle a par ailleurs, demandé à la population de prendre soins de ces points d'eau. « Nous avons beaucoup souffert pour arriver à ce travail. Nous remercions l'ONG IMC pour son geste », a-t-elle dit.

BAMBARI

Des manifestations qui empêchent la distribution d'eau potable

Une partie de la population de la ville manque de l'eau potable. Une difficulté liée à la manifestation des jeunes musulmans qui ont occupé les locaux du tribunal, entravant ainsi la circulation des humanitaires censés à distribuer l'eau.

« C'est depuis quatre jours qu'une partie des habitants de la ville de Bambari ne consomment plus de l'eau potable, parce que les structures humanitaires traitant et fournissant de l'eau potable à la population de cette ville, sont empêchés par des manifestants de circuler », a relevé la source. Ce problème est survenu après le départ d'Ali Darras, un officier de l'ex-Séléka qui occupait les locaux du tribunal de Bambari. Une partie de la communauté musulmane qui témoigne d'être sous sa bonne protection, a protesté contre son déguerpissement forcé.

Il faut dire que les ex-Séléka avaient saccagé et pillé les équipements de la Société de distribution d'eau en Centrafrique, dès la prise de la ville en 2013. Certaines structures humanitaires œuvrant dans le cadre de l'eau, hygiène et assainissement ont pris le relais en fournissant de l'eau potable à la communauté de Bambari.

La Minusca lance Guira-FM à Kaga-Bandoro

Radio Guira-FM est la nouvelle station créée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Son but, promouvoir la culture de paix, de réconciliation et faciliter la restauration de l'autorité de l'État.

Émettant sur 93.3 MHz depuis le week-end dernier, la nouvelle station radio couvre d'abord la ville de Kaga-Bandoro, avant de s'étendre dans d'autres localités ou régions du pays: Bria, Bouar, Bossangoa, Berberati, Bambari, Ndélé, Bangassou, Birao et Paoua, avant la fin de cette année 2015.

Selon les initiateurs du projet, Guira-FM ambitionne d'étendre sa couverture à plus de 80% de la population centrafricaine. Sa grille de programmes prévoit une diffusion en deux langues : Français et Sangô (la première langue parlée du pays). Cette grille sera fixée sur des reportages, des magazines, spots-radio, diffusant des messages de paix et de réconciliation.

« La station accompagne la transition en RCA, en accor-

dant une importance particulière au mandat de la MINUSCA et à son triptyque : protection des populations, appui au processus politique et aide à la restauration de l'autorité de l'État. Elle s'engage à promouvoir la liberté d'expression avec des programmes consacrés à l'appui au processus électoral, à la cohésion sociale et au respect des droits humains. », a précisé un communiqué de la mission onusienne.

Depuis l'émission de la fréquence 93.3 FM à Kaga-Bandoro 24heures sur 24, les habitants ne cachent plus leurs émotions. « Nous sommes ravis d'avoir enfin une radio qui nous donne la parole, diffuse de l'information et de la belle musique. Ce sont ces messages de paix que nous souhaitons entendre, non

ceux des groupes armés », a fait savoir un habitant.

« Depuis jeudi soir je n'ai cessé d'écouter Guira-FM sur mon téléphone portable », raconte un jeune qui d'ailleurs, a appelé sa famille et ses proches à rester à l'écoute de la nouvelle radio. En effet, une équipe de techniciens et producteurs s'était rendue le 12 février dans la localité pour donner le coup d'envoi de la semaine spéciale Guira-FM/Kaga-Bandoro.

Le projet Guira-FM a été officialisé le 14 septembre 2014 à Bangui, à la veille du passage à témoin entre la mission africaine (MISCA) et la MINUSCA. Guira en langue nationale, signifie Baobab, l'arbre à palabres sous lequel les sages règlent tous les différends relatifs à leur vie en commun. Voilà qui justifie le bien-fondé de la principale mission de Guira-FM, à savoir contribuer à la réconciliation des Centrafricains.

Fiacre Kombo

le ministre de la Sécurité publique soupçonne les membres de l'association CRADEC

Nicaise Samedi Karnou, a indiqué qu'il y a des membres de l'ex-Anti-Balaka et ceux des ex-Séléka parmi les personnes qui ont été arrêtées, le 15 février alors qu'ils tenaient une réunion dans un restaurant au centre-ville.

Selon lui, c'est la raison qui a poussé les forces de l'ordre à procéder aux arrestations de 32 membres de l'association Coopération régionale pour l'auto développement économique en Centrafrique. Samedi Karnou l'a dit lors d'un

point de presse organisé dans son cabinet le 16 février 2015.

« Nous avons des informations concordantes sur une probable tentative d'une réunion dans un centre religieux qui a échoué. Ils ont profité de la journée de la fête des amoureux pour tenir une réunion au nom d'un mouvement citoyen et au nom d'un mouvement politique sans autorisation d'une autorité publique », a expliqué Karnou.

Par ailleurs, le membre du gouvernement a fait savoir que « non seulement ils

n'ont pas une autorisation mais les représentants des ex-Séléka et des Anti-Balaka étaient avec eux. Nous ouvrons actuellement une enquête par rapport à leur procès-verbal pour éclairer les lanternes et ils sont libres pour le moment ».

Parmi les personnes détenues on note la présence de 12 femmes, dont trois sont enceintes et une mère de bébé. Nicaise Samedi Karnou a confirmé seulement la présence de trois femmes.

Des jeunes incendient un véhicule au centre-ville

Le fait s'est produit ce mardi, au moment où le centre-ville vibrait au rythme des passants et commerçants qui l'inondaient pour des courses et d'autres affaires.

D'après les témoins, des armes de guerres se trouveraient à l'intérieur de ce véhicule. Selon les informations recueillies auprès des personnes rencontrées au centre-ville, une voiture de marque Nissan est tombée en panne juste au point Zéro, entre l'immeuble des sociétés de téléphonie mobile Orange et Moov, en remontant vers le palais de la renaissance.

Ayant été appelés pour aider

le chauffeur à démarrer l'engin, les jeunes ont remarqué que le véhicule contenait des armes. « Ils ont aussitôt commencé à jeter des pierres sur la voiture avant de mettre le feu », indique un témoin croisé devant la société Startimes. Des gaz lacrymogènes ont été tirés par les forces internationales présentes sur les lieux pour disperser la foule et ramener l'ordre.

Sur l'identité du propriétaire du véhicule, plusieurs autres sources parlent de l'ancien ministre du Commerce Ousmane Mahamat Dahfane. « Le véhicule appartient à Ousmane Mahamat Ousmane, l'ancien

ministre du Commerce mais se trouvait à bord le préfet de Bambari El Hadj Abakar Ben Ousmane. C'est lorsqu'il descendait pour faire des copies que les jeunes s'en sont pris à lui. La Minusca est intervenue pour mettre hors de danger les personnes qui étaient à bord », a confié une source de la Minusca.

Cet incident intervient après un weekend marqué par un regain de tension qui a fait environ 9 morts au KM5 dans le 3ème arrondissement de la ville de Bangui.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

SANZAS DE MFOA

Treize trophées décernés aux meilleurs créateurs

C'est en présence du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, que s'est tenue la douzième édition des Sanzas de Mfoa, le trophée des créateurs avec pour marraine l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan.



La photo de famille avec les artistes américaines

Pendant que dans plusieurs endroits attractifs de Brazzaville, les amoureux célébraient la fête de la Saint Valentin, l'Institut français du Congo (IFC) répondait présent au rendez-vous de la promotion des expressions, de la créativité et qui célèbre l'excellence : Les Sanzas de Mfoa. La particularité cette année, c'est la participation d'un groupe américain « Le Ballet Bitsini ya Kongo » composé d'artistes de couleur et dirigé par un Américain d'origine congolaise. Une présence saluée par Stéphanie Sullivan qui s'est dit par ailleurs très honorée en tant que marraine. « Nous sommes très chanceux ce soir d'avoir parmi nous ce groupe afro-américain », a-t-elle déclaré.

Elle a surtout remercié Beethoven Henri Pella Yombo, initiateur de ces prix et l'a félicité pour ces nombreuses initiatives en faveur de la culture congolaise, s'appuyant, en passant, la « Nuit du Congo à ... ». Avec un rappel pour le passage de l'événement aux États-Unis en mai 2014. Et de s'épandre dans un plaidoyer pour la culture dont on connaît le rôle dans l'émancipation des peuples opprimés en général, et noirs en particulier.

Une pensée pieuse pour tous les artistes décédés

Avant qu'il ne prononce son mot de circonstance, le promoteur-manager des Sanzas de Mfoa, Beethoven Henri Germain Yombo, a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire des artistes morts courant 2014.

« *Honneurs aux créateurs !* », a lancé Beethoven Germain Yombo. « *Cette pugnacité de notre part, cette ingéniosité intègre la vision du président des États-Unis, reformulée lors du Sommet États-Unis d'Amérique quand il a manifesté clairement son intérêt pour l'Afrique. Cet intérêt ne doit pas simplement être économique, politique. Pour notre part, nous pensons que cet intérêt doit aussi être culturel. Voilà pourquoi, dès ce soir, ici à Brazzaville et sous le contrôle de madame l'ambassadrice des USA, nous intégrons efficacement cette vision.* »

La culture, parent pauvre de l'État

Le promoteur-manager des Sanzas de Mfoa a profité de l'occasion pour lancer un vibrant cri de cœur en faveur des arts et des lettres au Congo qui ne bénéficient guère de la même

attention que l'exploitation du sous-sol, la faune et la flore. Et de dire que lorsque les vaches à lait cesseront de produire (l'exploitation du pétrole et du bois), seule la culture consacrerait au Congo sa visibilité en dehors de ses frontières.

Il a informé l'assistance que la neuvième édition de la « Nuit du Congo à ... » se tiendra encore aux États-Unis, précisément à New York au siège des Nations unies. Plusieurs artistes congolais dont Roga-Roga prendront part à cette édition.

À propos des treize primés...

Un jury de neuf membres placé sous la présidence de Sauve Gérard Ngoma Malanda, a été mis en place. Deux jours durant, les membres du jury ont travaillé en toute quiétude et en toute liberté. Ainsi, le jury a eu l'impérieuse mission d'abord de faire des propositions objectives et motivées sur les nominés et les récipiendaires dans les différentes catégories culturelles à savoir : promotion culturelle- littérature- peinture- sculpture- mode- théâtre- cinéma- musique- reconnaissance- mécène culturel- prix spécial du jury ...

De ces propositions, le jury a sanctionné et délibéré pour les acteurs et groupes ci-après

Catégorie promotion culturelle :

Claudia Haïdara Yoka ;

Catégorie littérature :

Pierre Ntsemou ;

Catégorie peinture :

Doctrové Bantsimba ;

Catégorie sculpture :

Guy Romuald Moubamba ;

Catégorie mode :

Jasse Mabiala ;

Catégorie théâtre :

Huguette Nganga ;

Catégorie cinéma :

Collectif Tozali ;

Catégorie musique :

Trésor Mvoula ;

Catégorie reconnaissance :

Bitsini bia Kongo ;

Catégorie reconnaissance :

Célestin Nkouka ya Célio ;

Catégorie mécène culturel :

ECAir ;

Prix spécial du jury :

Les Diables-Rouges ;

Prix spécial du jury :

l'ambassadeur des USA.

Bruno Okokana

PUBLICATION

Nyaba Léon Ouedraogo, « Si le fleuve disparaît, c'est tout le Congo qui disparaît. »

Nyaba Léon Ouedraogo, photographe contemporain, originaire du Burkina Faso, vit un pied à Paris et un pied à Ouagadougou. Lauréat du Prix de l'Union européenne et de la Fondation Blachère en 2011, il est venu poser son objectif au Congo après avoir travaillé au Ghana ou en Mauritanie. Le résultat de sa traversée du Fleuve est le beau livre *Phantoms of Congo River* publié aux éditions Vus d'Afrique.

Qu'est-ce qui a motivé cette démarche d'aller au Congo ?

Nyaba Léon Ouedraogo : J'ai été inspiré par le livre de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres* (paru en 1889 NDLR), et j'ai décidé d'aller au Congo. Je ne savais pas à quoi m'attendre mais quand je suis arrivé, j'ai vu le fleuve. Je me suis demandé pourquoi ce fleuve aussi mythique et mystique inspire autant de monde ? Qu'est-ce qu'il a de particulier ? Je me suis lancé dans une traversée photographique autour de ce fleuve Congo. J'ai voulu travailler sur le côté Brazzaville qui est un peu méconnu. Il y a justement une empreinte mystique très forte dans les premières photos et, à la fin, une incursion dans la réalité.

Qu'est ce qui a inspiré ces photos avec beaucoup de symbolique ?

Dans ces photos je voulais replacer l'Afrique dans son contexte. Les valeurs de l'Afrique sont ancrées dans le mysticisme. Conrad parlait d'une Afrique barbare, sauvage. Je voulais retrouver quelque chose de pacifique, d'harmonieux, de sensuel, de mystérieux dans ces images. C'est pourquoi j'ai recherché cet équilibre entre le mystique et le mystère. La photo de couverture représente le côté mystique de l'Afrique : l'eau qui est la naissance, le feu... Tout cela donne quelque chose de symbolique à ce fleuve.

Il y a des photos qui sont une incursion dans la réalité. Aviez-vous déjà des idées, des images ou bien vous êtes-vous uniquement laissé guider par le ressenti découvert sur le terrain ?

En tant que burkinabe, par la télévision, nous voyons ce qui se passe au Congo mais en y allant je n'ai pas eu d'a priori. Pour moi les Congolais sont des frères. Dans les enfants qui jouent au bord du fleuve aujourd'hui, je retrouve mon enfance quand j'allais nager au bord du marigot. Je voulais aller découvrir ce fleuve, la jeunesse,



la population. Les gens craignent le fleuve autant qu'ils l'aiment, car c'est une source de nourriture, on voyage avec ce fleuve, etc. Il représente un tout pour les Congolais que ce soit du Congo Brazzaville ou au Congo Kinshasa.

Le livre s'intitule *Fantômes du fleuve Congo*. Est-ce que le fleuve continue à vous habiter ? Qu'avez-vous rapporté de ce voyage ?

Je vis à cheval entre Paris et le Burkina Faso et le Fleuve m'a

permis d'être moi-même et de renforcer mon identité. Ce voyage m'a donné une ouverture et en même temps une histoire forte de l'Afrique. Il m'a permis de grandir, de revoir mon catalogue intellectuel. Ce fleuve continue de m'habiter : j'ai eu peur sur le fleuve, j'ai éprouvé de la joie, j'ai voyagé... J'ai été marqué par ce temps déséquilibre/équilibre qui se passe dès que l'on monte sur une barque.

Est-ce ce sentiment de désé-

quilibre/équilibre que vous avez voulu traduire avec ce mélange de clichés avec un travail autour du flou, d'autres au contraire où l'image est très précise ?

La photo floue c'est l'espace invisible dans laquelle tout devient possible. En tant que photographe, il y a des choses que je vois, mais je souhaitais montrer que le fleuve Congo est plus que ce qui transparaît au simple regard. Arrêtez-vous un moment, prenez le temps de regarder, descendez un peu le fleuve, tournez au bord de la rivière et vous allez voir des choses qui sont autant réelles que mystiques et vivantes à l'image de ce Congo d'aujourd'hui.

Avez-vous prévu que les photos soient exposées à Brazza ?

Je voudrais que ces photos aillent au Congo pour la jeunesse congolaise. Qu'elle voie ces images et essaie de rêver qu'au-delà de leur quotidien qui paraît être dur, il y a quelque chose de beau, de mystique, de mystérieux et en même temps d'humain dans ce fleuve. Ce fleuve est tout pour eux et il faut aussi le protéger. Car si le Fleuve disparaît, c'est tout le Congo qui disparaît.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

INTERVIEW

Jacques Djoli : «A chaque niveau d'élections prévues par la Céni, il y a des obstacles à surmonter»

Ancien vice-président de la Céni, le sénateur Jacques Djoli émet ses avis par rapport au calendrier électoral récemment publié par l'institution électorale. Il le trouve extrêmement chargé avec le risque de générer des obstacles quant à sa réalisation.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est votre sentiment après la publication par la Céni du calendrier électoral global tant attendu ?

Jacques Djoli : Tout en saluant sa publication, je regrette le fait que pour qu'il y ait ce calendrier, il a fallu qu'il y ait mort d'hommes et des fortes pressions tant internes qu'externes. Et pourtant, la Céni aurait dû déjà en 2013 publié un calendrier global en lieu et place d'un calendrier partiel et nous éviter tout ce gâchis. D'autant plus que la politique doit être un lieu où triomphe la raison et non un espace de positionnement pour se cramponner au pouvoir.

LDB : Ce calendrier est-il réaliste ?

JD : Je crois qu'on a compris qu'il fallait un calendrier global respectant les délais constitutionnels. Ce calendrier n'est pas consensuel car même si la Céni est un organe technique indépendant, il était indiqué de se concerter avec toutes les parties prenantes pour que nous ayons un chronogramme respectueux du délai constitutionnel, global et consensuel. Lorsqu'on analyse ce calendrier, il se pose des problèmes que la Céni elle-même a soulevés en termes de contraintes. Il ne faut pas que les vingt-trois contraintes dénombrées puissent être des éléments susceptibles de perturber ce calendrier extrême-

mement chargé avec le risque de générer des obstacles à sa réalisation. Sur les trois élections retenues, à chaque niveau, il y a des obstacles. D'abord les élections locales et municipales. Personne ne conteste leur importance mais c'est leur opportunité qui pose problème. Leur chevauchement avec d'autres élections peut perturber ce calendrier. Secundo, ces élections vont être organisées avec le fichier de 2011 qui pourra être fiabilisé et audité. Mais il y a là un problème. Tous les jeunes devenus majeurs entre 2012, 2013, 2014 et 2015 ne vont pas voter. Ce qui constitue une entorse grave au droit garanti aux citoyens dans la mesure où il n'est pas prévu une révision du fichier électoral pour les élections municipales, locales et provinciales. Sur le plan de la faisabilité de ces élections, la Céni dit qu'elle n'a pas encore la liste des entités décentralisées. On va donc passer de 169 circonscriptions en 2011 à près de 1300 ou 1500 nouvelles circonscriptions qu'on ne connaît pas encore.

LDB : La Céni n'est pas non plus en possession de la loi sur la répartition des sièges...

JD : Voilà encore un autre problème. Que cette loi soit adoptée ! Ce sont là des contraintes juridiques et législatives à lever. La répartition des sièges au niveau de groupements, des secteurs, des villes, des communes qui n'existent pas encore se feront sur quelle base ? Si on veut avoir de bonnes élections dans un délai très réduit, je crois qu'il aurait fallu de proposer les élections locales, urbaines et municipales au moment précis où nous aurons



Jacques Djoli

l'ensemble des textes relatifs à la décentralisation. Il ne faut pas mettre la charrue devant le bœuf.

LDB : Voulez-vous dire que sur le plan pratique, il n'est pas faisable d'organiser ces élections ?

JD : Je ne mets pas en doute la capacité technique de la Céni mais le temps est un facteur déstructurant, ce chevauchement peut avoir des effets d'entraînement pouvant mettre en péril l'ensemble du processus électoral et nous amener à ce que nous tous refusons, à savoir le glissement.

LDB : Par quelles élections pensez-vous qu'il soit plausible de commencer ?

JD : Les élections qu'il faudra organiser en 2015, ce sont les élections provinciales dans la mesure où il y a un véritable problème de légitimité de nos institutions. Il nous faut des élections provinciales pour que nous puissions refaire nos assemblées provinciales,

pour que nous ayons des gouverneurs jouissant d'une légitimité incontestable et refaire le Sénat. Nous avons déjà une loi portant répartition des sièges par provinces, nous avons déjà une expérience sur cette question. Ces élections peuvent prendre l'année 2015 et début 2016. L'année 2016 va alors être consacrée à la tenue des élections présidentielle et législatives nationales. C'est à cette condition qu'on peut avoir un calendrier qui respire et des contraintes moins difficiles à gérer. Comme le reconnaît la Céni, il existe pas mal de contraintes politiques qui peuvent être résolues par le dialogue pour dégager ce consensus. Il y a des contraintes législatives avec l'ensemble des textes qu'il faut confectionner. Il y a des contraintes financières parce qu'il faut réunir plus d'un milliard de dollars.

LDB : Plus d'un milliard de dollars, n'est-ce pas trop ?

JD : Les élections coûtent excessivement chères. La démocratie n'a pas de prix. Elle a un coût. En post posant les élections urbaines, locales et municipales, on peut avoir un coût gérable avec un plan de décaissement rationalisé et conforme au plan opérationnel.

LDB : Ce calendrier est-il conforme à la Constitution ? Ne viole-t-il pas l'article 73 ?

JD : Tout à fait. L'article 73 dit clairement que l'élection du pré-

sident de la République doit être organisée quatre-vingt-dix jours avant la fin de son mandat. Pour que nous puissions respecter ce délai, il était question que nous puissions aérer ce calendrier en y extirpant les élections locales, urbaines et municipales pour que nous disposions du temps suffisant et des moyens pour que l'on organise la présidentielle constitutionnelle en septembre 2016 et avoir trois mois pour se donner les moyens d'organiser la proclamation des résultats sans précipitation et, surtout, la prestation de serment du président élu à temps opportun. Mais le chevauchement des élections locales, urbaines et municipales et leur couplage avec les provinciales risque d'alourdir ce calendrier et, finalement, de rendre la manœuvre difficile et dangereuse. Ce qui peut avoir des effets néfastes et donner lieu au glissement tant redouté.

LDB : Que faire pour éviter le glissement ?

JD : Il faut absolument le dialogue. Celui-ci ne veut pas dire le partage du pouvoir. Le dialogue est consubstantiel à la démocratie. Dans une démocratie, on discute. Je le dis d'expérience, il faut passer par le consensus électoral. On ne construit pas un processus électoral de la majorité contre l'opposition ou de l'opposition contre la majorité. C'est un processus qui doit être discuté à travers un cadre de concertation et la Céni doit commencer par se concerter avec le Parlement et la classe politique, donc avec toutes les parties prenantes pour des élections apaisées.

Alain Diasso

KINSHASA

L'Asadho dénonce la « surfacturation » des travaux publics

L'association a exigé un audit sur l'ensemble des travaux des infrastructures réalisés dans la ville-province et a invité le Parquet général de la République à « poursuivre ceux qui détournent les fonds » destinés à ces travaux d'infrastructures dans la ville-province.

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), qui a exigé, le 17 février, un audit sur l'ensemble des travaux des infrastructures réalisés à Kinshasa, cet exercice permettra de vérifier les allégations de surfacturation de ces ouvrages réalisés dans la capitale congolaise. Dans cet appel lancé à l'occasion de la publication du rapport de monitoring des infrastructures dans le cadre du Projet Sicomines, l'Asadho a notamment fustigé « le manque de transparence, de qualité et du respect des droits humains » dans la réalisation de ces travaux.

Plus cher pour une qualité au rabais LONG critique à la fois les coûts,



Travaux de réhabilitation des caniveaux, aux abords du stade Tata-Raphaël/Photo John Bompengo-RO

trop élevés selon elle, et la qualité des infrastructures réalisées. Pour le chargé de la protection des victimes à l'Asadho, Me Jean Keba, relayé par radiokapi.net, certains de ces travaux publics ont coûté plus chers pour une qualité au rabais. « C'est le cas de l'avenue Lutendele, dans la commune de Mont-Ngafula », a affirmé ce ju-

riste. D'après un journal que nous avons lu dans nos recherches, a-t-il poursuivi, ce document indique que ces travaux ont déjà été reçus par le gouvernement congolais. Mais quand vous arrivez sur cette avenue, c'est à peine quelques mètres qui ont été asphaltés et la grande partie est devenue une érosion où ne roulent plus que

des motos. Parlant de l'esplanade du Palais du peuple, cet activiste a relevé que le coût de cette infrastructure est supérieur à celui engagé pour construire le stade des Martyrs. « Le coût de l'esplanade est au-delà de vingt millions de dollars américains, alors que le

stade aurait coûté environ dix millions de dollars américains », a-t-il soutenu. Alors que, selon lui, la réhabilitation du Boulevard Triomphal aurait aussi coûté plus cher que la construction même de ce tronçon. « Vous remarquerez qu'avant le défilé du 30 juin, on a ajouté une couche d'asphalte. Comment justifiez le coût très exorbitant aux environs de dix neuf millions de dollars et plus alors que l'Office de routes avait construit la première phase de ce boulevard sous Laurent-Désiré Kabila à huit cent mille dollars ? », s'est-il demandé.

Il est noté que le projet Sicomines, du nom d'une joint-venture entre l'État congolais et un groupe d'entreprises chinoises, vise notamment la construction et la réhabilitation des infrastructures publiques. En contrepartie des fonds qu'apporte la partie chinoise, la RDC devait céder des gisements de mines à exploiter.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

La délégation de l'Union européenne relève des avancées significatives

Pour cette structure européenne locale, l'adoption et la promulgation de la nouvelle loi électorale, la présentation par la Céni d'un calendrier global du processus électoral d'ici fin 2016 et le début de la fiabilisation des fichiers électoraux constituent des pas en avant importants.

Dans une déclaration locale faite le 18 février, concernant le processus électoral en RDC, la délégation de l'Union européenne, en accord avec les chefs de mission européens dans le pays, a noté la disposition de l'Union européenne (UE) et ses États membres à continuer le dialogue avec toutes les parties prenantes congolaises, notamment le gouvernement, le Parlement, la Commission électorale nationale indépendante (Céni), les partis politiques et la société civile. Le souci de l'UE et de ces États serait de contribuer à la réussite du processus électoral dans le respect des échéances élec-



La publication du rapport de la mission d'observation électorale de l'UE, en 2011

torales fixées par la Constitution que s'est donnée le peuple congolais. Pour la délégation de l'UE, qui a noté des avancées considérables dans le cadre de ce processus, il est important que ce dialogue se déroule dans un climat politique apaisé permettant un débat serein, où l'exercice de la

liberté d'expression est protégé, un espace politique ouvert est assuré, les libertés de manifestation et d'information ainsi que l'indépendance et l'impartialité de la justice garanties, et ce dans l'esprit de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance.

L.D.

BARREAUX DE KINSHASA

La prestation des avocats des autres ressorts conditionnée

La décision prise séparément par les deux conseils de l'ordre de la Gombe et de Matete soumet l'exercice de la profession d'avocats devant les prétoires du ressort des barreaux de la capitale à une autorisation préalable du bâtonnier de l'Ordre.

Les deux barreaux de Kinshasa (Gombe et Matete) ont séparément décidé de la subordination de toute prestation dans la capitale des avocats des ressorts autres que Kinshasa à une attestation des visites du bâtonnier de l'Ordre. Ces décisions, qui produisent déjà des effets et dont le souci est de régler l'exercice de la profession d'avocat en RDC, sont prises, selon les auteurs, sans préjudice du respect et de la réaffirmation du principe de la libre circulation et de la liberté d'exercer la profession d'avocat à travers le territoire national. « Sans préjudice du respect et de la réaffirmation du principe de la libre circulation et de la liberté d'exercer la profession d'avocat à travers le territoire national, tout avocat inscrit au tableau ou admis à la liste de stage d'un barreau autre que ceux précités est tenu, avant de poser tout acte professionnel dans leurs ressorts, de se faire délivrer l'attestation des visites du bâtonnier



Des avocats congolais dans une salle d'audience Photo John Bompengo-RO

de l'Ordre », est-il noté.

L'obtention de cette attestation est, elle aussi, conditionnée par la présentation de la carte nationale d'avocat en cours de validité ou de la carte de son barreau d'origine. Mais il faudra aussi à l'avocat demandeur de présenter l'attestation professionnelle récente, l'indication des coordonnées du cabinet d'appartenance dans son ressort et du cabinet de domiciliation dans le ressort de Kinshasa.

Le candidat devra également produire certains autres renseignements spécifiques sur l'affaire qui justifie son séjour professionnel dans la capitale congolaise. Alors que pour l'avocat stagiaire voulant exercer aux barreaux de Kinshasa, il lui est exigé l'autorisation de son maître de stage.

Lucien Dianzenza

UPC

Les étudiants exigent toute la lumière sur le décès de Julieta Firmino

Le décès inopiné de Mme Julieta Nesingui Nunesa Firmino, épouse du ministre conseiller à l'ambassade d'Angola et étudiante en G3 droit à l'Université protestante du Congo (UPC), survenu à l'hôpital du Cinquantenaire suite à une erreur médicale qui s'est avérée malheureusement fatale alimente la chronique à Kinshasa depuis le 16 février. C'est le mardi prochain que la dépouille de Julieta sera rapatriée en Angola, son pays d'origine.



La défunte Julieta Firmino

Déterminés à dévoiler tout le mythe qui entoure la mort de leur condisciple, les étudiants de l'UPC ont été reçus le 17 février par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, pour faire le point de l'évolution de la situation. Ces étudiants réclament à corps et à cri une enquête pour élucider tout le mythe qui entoure le décès mystérieux de leur camarade qui, pourtant, s'était rendue à l'hôpital du Cinquantenaire, accompagnée de son amie, pour faire un examen gynécologique en comparaison à un diagnostic fait ailleurs. Malheureusement, elle y trouva la mort. Cela après avoir demandé de l'eau à l'infirmière, de nationalité indienne qui, contre toute attente, lui apportera du formol que Julieta aurait bu.

Après avoir eu toutes les explications que le ministre de la Santé publique leur a fournies et assisté pendant quelques minutes à la réunion

de la commission d'enquête qui s'est tenue dans la salle des conférences du ministère de la Santé publique, les étudiants de l'UPC ont salué la promptitude avec laquelle a agi Félix Kambage Numbi pour tirer au clair cette situation. Après 48h des discussions, explique le délégué des étudiants de l'UPC, Samuel Kabongo, et cela à l'issue de la marche que nous avons organisée à l'hôpital du Cinquantenaire, le ministre de la santé publique nous a convoqués pour faire l'état des lieux de l'évolution de la situation.

Au delà de toute spéculation, renchérit le délégué des étudiants, la RDC demeure un état de droit. Nous avons eu des informations qui attestent qu'à ce niveau, l'enquête évolue bien. Le ministre de la Santé publique a mis sur pied la commission présidée par l'Ordre des médecins qui travaille en toute indépendance. Au vu de l'évolution de la situation, fait-il savoir, nous appelons tous les étudiants en général et ceux de l'UPC en particulier au calme. « Nous demandons à tous nos camarades des universités et des instituts supérieurs à faire confiance au gouvernement. Qu'il y ait du calme dans tous les

universités et instituts supérieurs. Nous suivons le dossier conjointement avec eux, même à distance et nous tenons à ce que tout le monde ait la bonne information », La famille de la défunte qui veut aussi savoir de quoi est morte leur fille, alors qu'elle était bien portante au moment où elle s'était rendue à l'hôpital bien qu'elle était partie pour un examen gynécologique a aussi portée plainte. Entre temps, c'est le mardi que le corps de Julieta sera rapatrié en Angola. Cela après l'autopsie.

Aline Nzuzi

DOING BUSINESS 2016

Les derniers arrêtés et textes réglementaires avant le 28 février

Les ministères et structures impliqués dans les réformes en cours pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements en RDC devront publier impérativement les dernières mesures dans les jours qui suivent.

C'était la substance du message du Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) en marge de sa dernière présentation sur l'état des lieux des réformes, indicateur par indicateur. L'on s'achemine inexorablement vers les derniers jours sans que l'on puisse véritablement faire le point des éventuelles avancées. Récemment, le Premier ministre, Augustin Matata ponyo, est monté au créneau pour rappeler l'importance pour la RDC de maintenir sa place parmi les dix pays les plus réformateurs. L'on espère cette fois-ci que le pays gagnera des points dans le classement-pays. Il s'avère indispensable de quitter la phase du papier pour mettre en application les réformes, a déploré le ministre du Plan, Olivier Kamitatu. En effet, il faut rappeler que le ministère du Plan assure la présidence du CPCAI.

Quant au secteur privé, il continue à se plaindre des lourdeurs administratives responsables de l'incapacité d'aller en profondeur dans les réformes. Pour le monde des affaires, il reste encore beaucoup à faire, même si les efforts du gouvernement ont permis d'aller dans le sens de l'amélioration du climat des affaires et des investissements.

Pour réussir cette dernière ligne droite, il devient impérieux de continuer à mener une campagne sur le terrain mais aussi de réaliser le suivi-évaluation à travers des enquêtes d'impact et des ateliers d'information à l'intention des contributeurs du Doing Business. D'autres recommandations ont insisté sur la publication d'un recueil spécial des réformes dans le Journal officiel. Le premier ministre devrait déjà être saisi de l'urgence de débloquer les fonds destinés à toutes les activités de communication des réformes.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Des RD-Congolais titulaires et buteurs en clubs en Europe le week-end

Le week-end dernier a été assez riche pour les footballeurs RD-congolais ou de souche de la RDC qui évoluent dans les championnats européens. Certains ont été titulaires alors que d'autres ne sont pas montés sur l'aire de jeu. D'autres encore ont été buteurs dans leurs clubs.

En Angleterre, Yannick Bolasia a été titulaire lors de la défaite (1-2) de son club, Crystal Palace, face à Liverpool en Coupe. En D2 anglaise, Benik Afobe et Wolves ont été battus par Norwich (2-0). Toujours en D2, Jacques Maghoma a été titulaire avec Sheffield Wednesday face à Brighton de Kazenga Lualua qui est resté sur le banc des réserves. Steven N'Zonzi et Stoke City (Premier League) ont sombré face Blackburn (D2 anglaise) par un but à quatre en match de Coupe.

En Allemagne, le défenseur As-

sani Mulongoti Lukinya a été buteur lors de la victoire de Werder Brême face à Augsburg (3-2). Son compatriote et coéquipier en club Cédric Makiadi, revenu de la CAN 2015 avec la médaille de bronze des Léopards, a débuté comme remplaçant avant de faire son apparition sur le terrain à la 86^e minute de jeu. Le jeune David Kisombi a été remplaçant lors de son club Eintracht Francfort face à Schalke 04 (1-0) ; et Elias Kachunga a été titulaire avec Paderborn victorieux sur le terrain de Hannover (2-1). En D2 Allemand, Martin Angha a été remplaçant lors du déplacement de son équipe Munich 1860 à Darmstadt (1-1). En Espagne, Gaël Kakuta a été buteur avec Rayo Vallecano vainqueur de Villareal par deux buts à zéro. En D2, Cédric Mabwati a joué toute la rencontre lors de la défaite à domicile de son équipe, Osasuna, face à Llagostera (0-1).

En série B en Italie, Benjamin

Mokulu Tembe a été parmi les onze de départ lors de la victoire de son équipe Avellino face à Frosinome (3-0). En série A, Pedro Cavanda est resté sur le banc lors de la victoire en déplacement de la Lazio face à Udinese (1-0). Au Portugal, Christopher Oualembo qui était avec les Léopards à la CAN 2015 est resté sur le banc lors du match nul (0-0) de son équipe Acadamica Coimbra, face à Boavista.

Et David Mbala Nkumu est entré sur la pelouse à la 61^e minute jeu lors de la défaite de son équipe, Penafiel à domicile face à Marítimo (3-4). Au Pays-Bas, l'on note la titularisation de Botaka lors de l'égalité entre Excelsior son club et Groningen (1-1), et celle de Jody Lukoki lors de la défaite de son équipe Pec Zwolle à domicile face à GA Eagles (0-1).

En France, Cédric Mongongu a été titulaire lors de la victoire d'Evian TG (2-0) sur le terrain de Lens en Ligue 1. Hervin Ongenda est resté sur le banc lors du succès de Bastia sur la pelouse de Nantes alors qu'Anthony Walongwa n'était pas sur la feuille de match du côté de Nantes. Marcel Tisserand a été parmi les onze de départ de Toulouse victorieux de Rennes (2-1). Le milieu de terrain Arnold Mvuemba de Lyon était titulaire lors du match à égalité contre Lorient (1-1). En Ligue 2, Sami Joël et Arnold Lusamba ont débuté le match avec Nancy qui est allé battre Sochaux sur sa pelouse. Yeni N'Gbakoto était absent lors de la défaite de Metz face à Guingamp.



Cédric Bakambu à Bursaspor en Turquie et Yannick Bolasia à Crystal Palace en Angleterre

En Belgique, Charni Ekangamene de Zulte Waregem a été titulaire lors du match à égalité (1-1) contre Standard de Liège où l'on a noté la titularisation de Mujangi Bia et de Tortol Lumanza Lembi. Ngawa a débuté le match lors du succès (2-1) de Lierse sur Cercle de Bruges qui comptait dans ses rangs Junior Kabananga revenu lui aussi de la CAN 2015 avec les Léopards. Richard Sukuta-Pasu a débuté sur le banc du Cercle de Bruges avant d'entrer à l'heure pour délivrer ensuite la passe décisive de l'unique but de Bruges. Chancel Mbemba et Fabrice N'Sakala ont été titulaires avec Anderlecht face à Malines (1-1), alors que Landry Mulemo était remplaçant du côté de Courtrai battu en déplacement par Waasland Beveren (0-1). Neeskens Kebano a loupé un penalty qui pouvait permettre à Charleroi de l'emporter face à KAA Gent (0-0). Dieumerci Ndongala a aussi été aligné du côté de Charleroi, alors que Lynel Kitambala est entré à

la 70^e minute. Le gardien de but Parfait Mandanda est resté sur le banc de Charleroi. Enfin, Bolingoli Mbombo du côté du Club Brugge et Nill De Pauw pour Lokeren ont tous été titulaires lors de l'égalité (1-1) entre les deux équipes.

En Turquie, Cédric Bakambu a participé à la victoire de son équipe, Bursaspor sur Besiktas (3-2) en signant son quatorzième but depuis son arrivée en été dernier en Turquie en provenance de Sochaux en France. Larrys Mabiala et Dominik Kumbela étaient tous titulaires à Karabukspor tenu en échec par Kasimpasa (0-0). Et Trésor Lualua est entré à la 62^e minute lors de la défaite de son équipe Erciyesspor face à Akhisar Belediye (0-1). En Suisse, Anatole Ngamukol a été titulaire lors de la défaite de son équipe Grasshopper de Zurich face à Young Boys (2-4). Et en Bulgarie, Junior Mpia a été titulaire et buteur avec Beroe vainqueur de Ludogorets (2-1).

Martin Enyimo



Gaël Kakuta buteur avec Rayo Vallecano en Espagne

DIVISION 1-PLAY OFF

V.Club accroche Lupopo, DCMP tombe face à Lubumbashi Sport

Trois rencontres importantes ont marqué, les 14 février et 15 février à Lubumbashi, dans la province du Katanga, le début du play-off de la 20^e édition du Championnat national de football-Division 1.

L'AS V.Club a tenu en échec, le dimanche, au stade Frédéric Kibassa Maliba, le FC Saint-Éloi Lupopo par la marque d'un but partout. C'est le défenseur central Ruddy Makwekwe (il vient d'être présélectionné par le sélectionneur Médard Lusadis des Léopards de moins de 23 ans) a ouvert la marque pour les Dauphins Noirs de la capitale et Afizi a égalisé pour Lupopo en deuxième période.

Et le samedi toujours au stade Frédéric Kibassa Maliba, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a broyé du noir face à la formation locale de Lubumbashi Sport. Les Kamikazes Lushois ont remporté la partie par deux buts à zéro, avec les réalisations de Tambwe à la 6^e minute et Mbangi Mwakasu à la 70^e minute. Les joueurs du coach Mwinyi Zahera (sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC) n'ont pas réussi à limiter les dégâts au cours de cette partie livrée loin de leur base de Kinshasa. Les entrées sur l'aire de jeu de Kodi Milambo et Mukoko Mayayi en seconde période n'ont pas pu traduire en but les occasions nettes de but que le team vert et blanc de la capitale s'est créées. Les Immaculés entament donc le play-off avec une défaite, eux qui ont terminé en deuxième position au terme de la manche aller

du premier tour du championnat national. Dans l'autre match de la journée du samedi à Lubumbashi, CS Don Bosco et JS Groupe Bazano, deux clubs locaux, se sont neutralisés par le score de zéro but partout.

La première journée de play-off va se poursuivre le 19 février toujours à Lubumbashi avec les affiches TP Mazembe contre FC MK de Kinshasa, et à Mbuji-Mayi, Sanga Balende face à Shark XI FC de Kinshasa. Pour l'heure, Lubumbashi Sport est premier avec trois points. V.Club, Lupopo, CS Don Bosco et JS Groupe Bazano comptent chacun un point après un match livré, alors que DCMP est dernier avec zéro point.

Rappelons que la manche retour de la phase des groupes du championnat national n'a pas pu se jouer, car la Ligue nationale de football, organe organisateur de la Division 1, s'est déclarée incapable de l'organiser.

Ainsi, les cinq premières équipes de dix clubs que comptait chacune de deux poules ont directement été qualifiées pour le play-off. Il s'agit de Mazembe, Sanga Balende, Lubumbashi Sport, CS Don Bosco, FC Saint-Éloi Lupopo pour le groupe A ; V.Club, DCMP, FC MK, Shark XI FC et JS Groupe Bazano ont tiré leur épingle de jeu dans le groupe B. Le play-off se joue donc avec dix équipes qui, en principe, doivent s'affronter en aller et retour. Et le club qui finira avec le plus grand nombre des points sera déclaré champion du Congo 2015.

M.E.

FOOTBALL-COUPES AFRICAINES

FC MK surprend Étoile du Congo, Sanga Balende plie devant Recreativo

Une victoire et une défaite, tels sont les résultats de l'entrée en lice de deux clubs de la RDC, le FC MK et Sanga Balende, qui jouaient en déplacement, en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération et de la Ligue des champions d'Afrique.

Le FC MK de Kinshasa est à sa deuxième participation en Coupe de la Confédération. Et en match aller du tour préliminaire de cette compétition africaine de football qui est en sa 12^e édition, l'équipe entraînée par le technicien ivoirien Bruno Bla a créé la sensation ; elle s'est imposée, le 14 février, au stade Omnisport Marien-Ngouabi d'Owando à 425 km au Nord de Brazzaville, face à l'Étoile du Congo par deux buts à un. Et pourtant, le club local a été le premier à ouvrir le score par Moïse Nkounkou à la 11^e minute de jeu. Lattaquant international Dark Kabangu Kadima a égalisé pour les protégés de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi à la 34^e minute. Et Mangenza a offert une précieuse victoire aux Kinois à la 87^e minute, avant le match retour dans deux semaines au stade Tata Raphaël de Kinshasa.

En match aller du tour préliminaire de la 19^e édition de la Ligue des champions d'Afrique, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a été battu, le même same-

di dans la ville de Libolo à 350 km de Luanda, par Recreativo do Libolo d'Angola, par un but à trois. Les joueurs de l'entraîneur Médard Lusadis ont tenu pratiquement un quart d'heure avant d'encaisser le premier but des poulains du jeune technicien français Sébastien Desabre (40 ans, actuel entraîneur de Recreativo après des passages à Asec Mimosa en Côte d'Ivoire, CS Garoua au Cameroun et récemment à l'Espérance de Tunis) à la 14^e minute par Diawara. Fredy a alourdi la marque pour Recreativo à la 25^e minute, avant que Dario n'ait inscrit le troisième dans les temps additionnels de la première période, permettant aux siens de disposer d'un avantage rassurant à la pause.

Avec un retard de trois buts, Sanga Balende est revenu en deuxième période avec un autre visage. Les joueurs de Médard Lusadis ont pris le jeu à leur compte. Et à la 58^e minute, le buteur Kabamba Mukundi, revenu au club après une saison passée au Congo Brazzaville, a inscrit peut-être le but de l'espoir des Anges et Saints du Kasai Oriental. En concédant une défaite d'un but à trois, Sanga Balende devra l'emporter par deux buts à zéro pour espérer une qualification au tour suivant. Le rendez-vous est pris dans deux semaines.

M.E.

MÉMOIRE

Joseph Pouabou, 50 ans déjà !

Pour marquer le cinquantenaire du supplice de Joseph Pouabou, Lazare Matsocota et Anselme Massouémé, trois hauts fonctionnaires congolais assassinés en 1965, les associations Solidarité plurielle, Cercle de réflexion, propositions et initiatives ainsi que le Centre d'études des civilisations Loango ont organisé, ce 17 février, une cérémonie devant le buste de Joseph Pouabou.

Ledit buste est érigé au rond point baptisé « Place Joseph Pouabou », situé en face du palais de justice de Pointe-Noire. Plusieurs gerbes de fleurs y ont été déposées en signe d'hommage à « ces Martyrs de l'innocence ». C'est précisément dans la nuit du 14 au 15 février 1965 que Joseph Pouabou, premier président de la Cour suprême, Lazare Matsocota, procureur général de la République et Anselme Massouémé, directeur de l'Agence congolaise d'information (ACI) avaient été enlevés puis assassinés sur le prétexte d'une conspiration visant à renverser le régime de l'époque. Un procès sur ce triple assassinat a eu lieu en 1969.

La cérémonie de commémoration des 50 ans de la mort des trois hauts fonctionnaires a été organisée pour rappeler à la mémoire des Congolais cet épisode sombre qui a marqué l'histoire du pays. Un fait qui échappe à la jeune génération.



La photo de famille lors de la cérémonie de commémoration/Crédit Adiac

« Dans une période de violence dont le Congo avait été victime, ces hommes sont morts et leur mémoire n'avait jamais été honorée. L'idée de nos trois associations est de faire que ces trois personnes soient reconnues comme étant des martyrs de l'innocence », a confié François Onda-Akiera, président de l'association Solidarité plurielle. De ce fait, les trois associations souhaiteraient que des bâtiments officiels, des rues, écoles et avenues soient portés les noms de ces trois personnalités assassinées. « Nous sommes venus rendre hommage à ces hommes pour aider la classe politique congolaise à évacuer le stress, si seulement il y en avait encore, et afin que la mémoire des disparus survive à jamais dans

nos esprits », a conclu François Onda-Akiera. Il sied de noter que Joseph Pouabou est le seul des trois cadres assassinés à avoir un monument érigé en sa mémoire. Le souhait des trois associations est que cela soit aussi fait pour les deux autres à savoir : Lazare Matsocota et Anselme Massouémé.

La cérémonie de commémoration s'est déroulée en présence de Léonard Boumbat Hybouangad, directeur départemental des Arts et lettres de Pointe-noire, de Samuel Mabandza, directeur départemental du Patrimoine et des archives du Kouilou et de Frédéric Pambou, président honoraire du Centre d'études des civilisations Loango.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HANDBALL

L'AS Cheminots dames et Patronage messieurs en tête du championnat départemental

Les deux équipes se sont affirmées respectivement à l'issue de la deuxième journée pour les seniors dames et de la troisième pour les messieurs. C'était le 15 février au stade Enrico Mattéi dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.

Les championnes en titre et leur dauphines notamment, Patronage et Banko sont respectivement, troisième et quatrième avec zéro point. En version masculine, Patronage tient bon. Les champions en titre ont réalisé leur troisième victoire face à CTAHB, 39-21. Ils sont

l'unique match programmé lors de cette troisième journée entre AS Cheminots et ASOC a été reporté à cause du baccalauréat blanc qui concerne bon nombre de joueurs.

Deux duels attendus samedi et dimanche

La quatrième journée du championnat départemental de handball de Pointe-Noire est prévue pour les 21 et 22 février au stade Enrico Mattéi. Plusieurs rencontres sont prévues mais, deux duels sont attendus. Il s'agit du match qui mettra aux prises en junior dames Atlantic et Tié-Tié, le 21 février à 15 heures. Atlantic cherchera à cet effet à conserver son leadership alors que Tié-Tié Sport, qui compte aussi 4 points luttera fort pour surclasser son adversaire qui a la meilleure attaque. Le deuxième duel est attendu quant à lui, le 22 février à 11 heures, en senior dames entre Patronage et BanKo, deux dernières équipes en quête ardente de victoires, après deux journées de passage à vide.

Le programme de la 4^e journée

Samedi 21 février :
14h00, Munisport-ASOC, senior homme
15h 15, Atlantic-Banko, junior dame
Dimanche, 22 février:
8h30, ASOC-Banko, junior dame
9h45, ASOC2-Patronage (SH)
11h00, Patronage-Banko (SD)
12H15, CTAHB-ASC1

Charlem Léa Legnoki



L'AS Cheminots dame «adiac»

En effet, l'AS Cheminots dames a étrillé Banko sport, 38-19, tandis que Patronage s'est imposé, 39-21 face à CTAHB. Grâce à cette bonne prestation, les protégées du président de la section handball de l'AS Cheminots, Hilaire Longongo se placent momentanément à la tête du championnat, devant Tié-Tié Sport, qui a imposé une seconde défaite à Patronage, 31-18, malgré la domination de Patronage à la première période, 11-9. Cheminots et Banko sont à égalité de points (4) mais, l'AS Cheminots domine par un meilleur goal average.

secondés au classement provisoire par l'AS Cheminots1. Munisport est troisième grâce à sa victoire lors de cette journée face à la deuxième équipe de Cheminots, 29-25. Les deux équipes ont le même nombre de points, mais le second est quatrième. Chez les juniors dames, Atlantic est à la tête du championnat après avoir infligé une douche froide à ASOC, 43 buts à 7. Elle est talonnée par Tié-Tié Sport, tombeur de Banko Sport, 31-18 ; ASOC est troisième et Banko dernier au classement provisoire après avoir concédé deux défaites successives. Enfin, chez les juniors hommes,

La question de toilettes publiques reste d'actualité

Où faut-il se soulager ? C'est la question que bon nombre de gens se posent dans la deuxième ville congolaise. Quand le besoin de se soulager se présente (uriner ou déféquer), ils ne savent pas où aller vu que Pointe-Noire ne dispose d'aucune toilette publique, au centre ville et même dans les quartiers.

Le constat est général, partout à Pointe-Noire, peut-être aussi ailleurs au Congo : il n'y a pas de toilettes publiques. À la place, on a plutôt des murs et des caniveaux qui tiennent lieu de toilettes publiques. Du moins, dans certains endroits. Et il n'est pas aussi rare, dans les quartiers, de trouver des sacs plastiques jetés ici et là, et ayant servi à la défécation.

Il faut dire que les toilettes publiques ne figure pas comme chapitre dans l'agenda de la municipalité de Pointe-Noire malgré d'importants chantiers ouverts ou inscrits ces dernières années. Cette situation devient préoccupante et source de malaise pour les citoyens qui tiennent à leur dignité. Sans compter les autres désagréments que cela cause à la ville.

En effet, pour bon nombre de personnes interrogées à ce sujet, le manque de toilettes publiques constitue à la fois un problème de santé publique mais également de sécurité. Car de peur d'être vues en pleine action, les filles et les femmes sont souvent obligées de



Une image de toilette crédits photos «DR»

se retirer dans un petit coin, parfois dans les herbes, pour se soulager. « Pendant la nuit cela peut être dangereux, car l'on peut se faire violer par des hommes mal intentionnés. Voilà pourquoi nous demandons aux autorités de trouver une solution à ce problème », ainsi que l'explique et suggère Miriam, une jeune fille rencontrée dans une rue de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

17^e PRINTEMPS DES POÈTES

Huppert Laurent Malanda recevra son prix en mars prochain

Le 17^e printemps des poètes se déroulera en France du 7 au 22 mars 2015 sur le thème « L'insurrection poétique ». Au cours de cet événement, le poète congolais, Huppert Laurent Malanda, lauréat du Printemps des poètes 2015, recevra officiellement son prix.

Les cérémonies culturelles se dérouleront du 7 au 22 mars 2015, à Celles-Sur-Belle/Bretagne en France, en présence du comédien Jacques Bonnaffé, parrain de cette édition. Au cours de cette édition, il sera mis en avant l'œuvre de Luc Bérumont, qui fait l'objet d'un hommage dans le cadre des célébrations nationales de 2015 en France à l'occasion du centenaire de sa naissance, ainsi que celle des poètes de l'École de Rochefort. Les poètes salueront, au cours de ces festivités le 70^e anniversaire de la disparition de Robert Desnos, poète insurgé, résistant, déporté, mort au camp de Terezin, le 8 juin 1945.

La cérémonie de remise du Prix de poésie du Printemps des Poètes au poète congolais Huppert Laurent Malanda est prévue pour le 21 mars 2015, à Celles-Sur-Belle en terre Celloise en Bretagne. De nombreux organismes et institutions seront présents à l'évènement tels le Centre national du livre (CNL), la Municipalité de Celles-Sur-Belle, l'Association internationale des librairies francophones (AILF), la Revue Lire, de l'Atelier de poésie du Foyer rural de Verrines et du Centre national de ressources pour la poésie de France. La « réclame poétique » convie chacun à collecter et diffuser de très courts poèmes (aphorismes, citations, haïkus) sous diverses formes d'affichage et d'accrochage dans l'espace public, « de façon simple, légère et éphémère ». L'association propose aux enseignants, bibliothécaires ou médiateurs culturels des formations diverses et des idées d'actions.

Le Printemps des Poètes est une manifestation francophone créée en 1999, se déroulant en France et au Québec. L'évènement est lancé par Emmanuel Hoog aux côtés de Jack Lang animé avec André Velter durant ses trois premières éditions. Jean-Pierre Siméon en est aujourd'hui le directeur artistique. Il incite le plus grand nombre à célébrer la poésie, quelle que soit sa forme d'expression sur tout le territoire, à l'image de la Fête de la musique créée en 1982.

Chaque édition tente de mettre en avant un sujet particulier sur lequel il sera alors possible de composer selon son inspiration : la ville en 2006, l'amour (« Lettera amorosa ») en 2007, « l'éloge de l'autre » en 2008, le rire en 2009, « Couleur femme » en 2010, « D'infinis paysages » en 2011, « Enfances » en 2012, « Les voix du poème » en 2013, « Au cœur des arts » en 2014. Ainsi, chaque année plus de 12 000 manifestations et autres festivités sont organisées, principalement en France et au Québec, à l'occasion de cette semaine consacrée à l'art poétique, qui se déroule habituellement au mois de mars, précédant de quelques jours l'arrivée du printemps.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

« Trop de Noirs dans les équipes d'Italie », déclare Arrigo Sacchi

Le monde de la politique et le monde du sport sont ébranlés par les propos déconcertants de l'ancien coach de la nazionale italienne de foot. Indignation.

C'est peu de dire que l'ancien entraîneur de l'équipe nationale italienne de foot et ancien entraîneur du Milan-AC, Arrigo Sacchi, a déchaîné une vraie tempête dans la classe dirigeante en Italie. Lundi soir, dans la petite localité de Montecatini Terme, le Mister a estimé que l'Italie n'avait plus « aucune dignité ou fierté » parce que le pays avait « de trop nombreux étrangers jouant dans les championnats des moins de 20 ans ». Et même, carrément : « chez nos jeunes, il y a beaucoup trop de Noirs ». Rien que ça ! Comme toujours, il en a remis une couche en ne s'estimant pas raciste. « Je ne suis certainement pas raciste comme l'a montré mon passé d'entraîneur avec Rijkaard. Mais regardez le tournoi de Viareggio, je dirais qu'il y a beaucoup trop de joueurs de couleur, tout comme dans les équipes des moins de 20 ans en Italie ». Pour rappel, Viareggio, toujours en Toscane, rassemble chaque année des jeunes de beaucoup de pays européens et issus des centres de formation en une compétition très courue.

« L'Italie d'il y a 30 ans n'a plus rien à voir avec l'Italie d'aujourd'hui »

Naturellement, la marée des protestations suscitées par ces propos a été à la hauteur de l'étonnement qu'ils ont suscités chez beaucoup de personnes pour qui Arrigo Sacchi, un des meilleurs entraîneurs dans le monde, est une personne estimable, au-dessus de considérations aussi basses. Premier interpellé, le secrétaire d'État italien au Sport, Graziano Delrio, a condamné ces propos, les qualifiant de « grave erreur ».

« L'Italie d'il y a 30 ans n'a plus rien à voir avec l'Italie d'aujourd'hui. Aujourd'hui, il y a des jeunes joueurs qui sont citoyens italiens de fait et par le droit du sol parce qu'ils sont nés et ont grandi en Italie même si leurs parents ont des racines étrangères. Ils font partie des jeunes générations qui fréquentent nos écoles, qui jouent au football et sur nos pelouses », a-t-il estimé. Arrigo Sacchi a eu beau se justifier, expliquant que ses propos ont été sortis de leur contexte, qu'il parlait du futur de l'identité italienne en général, l'indignation n'en finit pas de secouer les pelouses en Italie et en Europe.

« J'ai honte d'être Italien »

Presque directement interpellé, l'attaquant italien d'origine ghanéenne, Mario Balotelli, s'est lui aussi épanché dans les réseaux sociaux : « ce sont des paroles qui me font honte d'être Italien », a-t-il confié. L'attaquant anglais Gary Lyneker n'y va pas avec le dos de la cuillère, lui non plus : « ce ne sont pas les Noirs qui sont en surnombre, ce sont les racistes qui sont trop nombreux dans le championnat italien ».

Quelle que soit la prise de position et quel que soit le milieu, les paroles de Sacchi ravivent une plaie jamais vraiment refermée dans l'Italie qui se réveille à peine à la diversité. Renzo Ulivieri, président de l'AIAC, l'association italienne des entraîneurs et membre du parti SEL (Gauche, écologie et liberté) commente : « il y a quelques jours, un sénateur membre de la commission des naturalisations, expliquait que dire de Cécile Kyenge (ex-ministre de l'Intégration, originaire de RDC) était un orang-outan, c'est juste une manière de parler, pas du racisme. Je vous jure que s'il avait été de mon parti, je lui aurais bien botté les fesses », a-t-il dit.

Racisme ou pas ?

« Il est évident que Sacchi se trompe, mais il ne reproduit ici que ce que soutenait ce sénateur », a-t-il ajouté. Les jugements négatifs sur les joueurs « de couleur », les gestes les assimilant à des singes sont légion dans la société italienne et en Europe. Mardi à Paris, en France, des supporters de l'équipe de Chelsea ont empêché un Noir de monter dans le métro. La police française a ouvert une enquête.

« Tant qu'un individu répète dans sa salle de bain qu'il n'aime ni les Juifs ni les Noirs, ses propos lui appartiennent. Mais dès lors qu'il décide de les tenir en public, il doit s'assumer raciste ou antisémite », rappelle l'écrivain Marek Halter. La multiplication de tels dérapages dans la société italienne est peut-être le signe d'un malaise réel. Sinon la normale manifestation d'une société en mutation.

Lucien Mpama

LITTÉRATURE

Tchicaya U'tam'si lauréat du Grand prix des associations littéraires

Le Grand prix des associations littéraires (Gpal) de Yaoundé a récompensé cette année quatre écrivains, parmi lesquels le Congolais Tchicaya U'tam'si dans la catégorie Grand prix de la mémoire. Plusieurs essayistes et écrivains camerounais reconnus avaient été présélectionnés par un jury. Quarante auteurs et vingt-sept associations ont pris part à cette édition.

E effet, parmi les lauréats de cette année, l'on peut citer : grand Prix de la Mémoire: Tchicaya U' Tamsi, écrivain congolais ; grand Prix de la Recherche: «Le système africain de protection des droits de l'Homme: un système en quête de cohérence», d'Hermine Kembo

Takam Gatsing ; grand Prix des belles-Lettres: «La'afal. Ils ont dit...», de Charles Salé ; grand Prix des Mécènes: Guillaume Oyono Mbia.

Signalons que Tchicaya U Tam'si, est un écrivain congolais né en 1931 et décédé en 1988. Fils de Jean-Félix Tchicaya, qui représenta l'Afrique équatoriale au parlement français, de 1944 à 1958. Il est considéré comme l'un des grands poètes du continent africain. À 24 ans, il publie son premier recueil Le Mauvais sang, inspiré de Rimbaud, et il est unanimement considéré comme le poète africain le

plus doué de sa génération. Sa voix, qui pourtant refuse de s'associer aux chantres de la Négritude, demeure la plus importante qui se soit révélée depuis celle d'Aimé Césaire.

En 1960, au moment des indépendances africaines, il retourne dans son pays, il met sa plume au service de Patrice Lumumba, mais celui-ci est assassiné ; cela le convainc de partir. Son écriture s'inscrit dans la décolonisation et la lutte contre le racisme et les discriminations, sans pour autant faire partie du mouvement de la Négritude.

Hermione Désirée Ngoma

BASKETBALL

Deux ans de temps additionnel pour Edgard N'Guesso à la tête de l'Inter club

Il succède à lui-même à la présidence de la section basketball, pas avec les mêmes objectifs et les mêmes défis à relever. Projection.

Inter club, basketball, a renouvelé sa confiance en Edgard N'Guesso en remettant entre ses mains les destinées de l'équipe pour les deux prochaines années. Convaincu par les actions menées par ce dernier lors de son mandat écoulé, l'électorat n'a pas réfléchi deux fois avant de se prononcer en sa faveur. Seulement, les défis à relever pour Edgard N'Guesso sont grands dans un contexte sportif national où les onzièmes Jeux africains avancent à pas de géant. Inter club, rappelons-le, est l'un des réservoirs de l'équipe nationale de basketball dans les deux versions. Relever le niveau des basketteurs de l'Inter, c'est relever en partie le niveau de la sélection nationale dont les lettres de noblesse ne sont pas lisibles au-delà des frontières nationales.

La formation, la dotation en équipements sportifs adéquats, les recrutements ciblés selon les défaillances constatées dans tel ou tel compartiment de jeu, la participation de l'Inter au challenge de haut niveau, les rencontres amicales avec les clubs plus huppés du continent pour maximiser les performances des compétiteurs constituent a n'en point douter le cheval de bataille du président Edgard N'Guesso pour ce nouveau mandat. Il devrait donc faire de son mieux pour transformer ce club en un véritable ambassadeur du basket congolais. Une opération pas facile, pas impossible non plus.

Le rayonnement de l'Inter club au plan continental voire mondial est une nécessité qui s'impose. D'autant plus que les militaires

hommes et dames de cette formation n'ont jamais glané un titre international alors qu'à l'échelle nationale ils ont déjà fait leurs



Le président réélu de l'Inter Club

preuves en remportant à multi-reprise les compétitions nationales allant jusqu'à réaliser des saisons sportives sans partage : champion national dans les deux versions en 2013, vainqueur de la coupe de la ville de Brazzaville la même année. Champion de Brazzaville en 2014, vainqueur de la super coupe de la ville capitale par ailleurs. La liste des titres nationaux de l'Inter club n'est pas exhaustive bien évidemment.

Les trophées continentaux sont ceux qui manquent le plus au palmarès de cette formation, en ce qui concerne la balle au panier bien sûr. La dernière participation de l'Inter club en Coupe d'Afrique des clubs champions de basketball remonte à 2002. La compétition fut disputée en Angola, les militaires de l'Inter avaient occupé la troisième place, derrière Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire et Primeiro de Agosto d'Angola qui avait remporté la coupe. Depuis, plus rien pour

Inter club. Les participations en compétitions sous-régionales se sont soldées sur les échecs.

La conquête de l'Afrique reste le grand défi à relever. AC Léopards de Dolisie l'a réussi au football (2012), les handballeuses de

l'Inter l'ont également démontré (2007). Le président réélu de l'Inter club, basketball, Edgard N'Guesso, qui n'est pas novice dans le sport, sait quelle est la carte à jouer pour permettre aux talentueux basketteurs de son club de se faire un nom au plan continental.

Pour y parvenir le président réélu ne sera pas seul. Il comptera notamment sur le soutien de l'ensemble du bureau exécutif de la section Basketball dont le colonel Roitelet Antoine Moukili assume la première vice-présidence. Il est secondé par René Nganongo. Kevin Monka est, quant à lui, secrétaire général. Noëlie Koumba est son adjointe. La trésorerie générale est assurée par Backath alors que Christian Ngangouo anime l'intendance de la section. Alaska Mvoula est le directeur sportif. C'est l'unité des membres du bureau, dans le travail, qui fera la force de l'Inter club basketball.

Rominique Nerplat Makaya